

RAPPORT D'ACTIVITÉ



UNE FEDERATION EN MOUVEMENT



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

01

DÉFENDRE ET REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS ET LES VALEURS DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

Page 11

Positions et plateformes
de propositions

Page 12

Avancées et contributions
de la FEHAP

Page 12

Suivi des évolutions
et réformes des budgets
et tarifs

Page 13

Représentation
dans les institutions
sanitaires, sociales
et médico-sociales

Page 14

Représentation au sein de la
branche professionnelle

Page 14

Négociation
du texte conventionnel

Page 14

Actions européennes

Page 6

EDITO

Page 8

**CHIFFRES-CLÉS
DE L'ANNÉE 2017**

02

CONSEILLER : DES PÔLES D'EXPERTISE AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Page 16

Vie associative

Page 16

Service Civique

Page 17

Santé-social

Page 18

Relations du travail

Page 18

Observatoire économique,
social et financier

Page 19

Systèmes d'information
en santé

Page 19

Achats

03

INFORMER : L'INFORMATION AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Page 21

Internet
et les réseaux sociaux

Page 22

Relations presse

Page 22

Événements
et autres actions
de communication

Page 23

Les publications
de la FEHAP en 2017

Page 23

Guide, outils pratiques et
livres blancs

SOMMAIRE

04

INNOVER : DES INNOVATIONS CONTINUES ET RENOUVELÉES

Page 25

Les actions de Nov'ap
en 2017

Page 25

Les Trophées de l'innovation
et les Living Labs

05

FORMER : UNE OFFRE DE FORMATION PLURALISTE POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ADMINISTRATEURS

Page 27

Les thématiques
nouvelles de formation
conçues en 2017

Page 27

L'Institut
de Formation Supérieure
des Cadres Dirigeants

Page 28

Journées nationales
de formation

06

LA FEHAP ET SON RÉSEAU

Page 30

La gouvernance
et l'organisation de la FEHAP

Page 32

L'expertise
du réseau des adhérents

07

LA FEHAP EN RÉGION

Page 33

Une organisation
déconcentrée sur l'ensemble
du territoire national

Page 34

L'activité des régions en 2017

Antilles-Guyane

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne Franche-Comté

Bretagne

Centre Val-de-Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Île-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Océan Indien

Pays-de-la-Loire

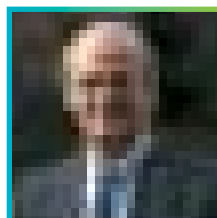
Provence-Alpes-Côte-D'azur

EDITO

Quand dans les livres d'histoire on étudiera l'année 2017, il est probable qu'elle apparaîtra, pour la France, comme celle d'un grand bouleversement !

Celui d'abord qui a conduit à la Présidence de la République un jeune inconnu un an auparavant, deux fois plus jeune que la FEHAP, montrant ainsi la plasticité de notre constitution, capable de s'adapter à de nombreux changements.

Changement aussi à la direction de la FEHAP, avec l'arrivée au printemps dernier d'un nouveau Directeur général, Antoine Perrin, dont la première mission a été de réfléchir au positionnement de la fédération au regard des évolutions de la société, des besoins de nos adhérents et des nouvelles perspectives ouvertes par les pouvoirs publics.



Antoine Dubout
Président



Antoine Perrin
Directeur Général

« 2017: un nouveau souffle à pu être initié »

Un nouveau souffle a pu être initié dès la rentrée 2017. L'impulsion la plus marquante restera celle des territoires. Mieux prendre en compte l'effet du renforcement du fait régional, en particulier avec l'arrivée des nouvelles grandes régions, était essentiel. Nous avons souhaité insuffler une plus forte présence du siège en régions, une plus grande proximité et disponibilité vis-à-vis de nos adhérents.

La rédaction du rapport d'activité annuel est l'occasion de mettre en relief ce qui rend notre fédération singulière et ce qui lui donne son identité.

Vous pourrez ainsi y retrouver, au fil des actions des adhérents et des grandes missions portées par la FEHAP, les valeurs humanistes que prône notre fédération.

Puisse cette synthèse susciter votre adhésion et vous inspirer vers toujours plus de partage et d'engagement social.

Antoine Dubout
Président de la FEHAP

2017

LES CHIFFRES-CLÉS




DÉFENDRE
ET REPRÉSENTER

2 PROJETS DE LOI ÉTUDIÉS

8 RENDEZ-VOUS MINISTÉRIELS

7 RENDEZ-VOUS
ET AUDITIONS PARLEMENTAIRES



CONSEILLER
DES PÔLES D'EXPERTISE
AU SERVICE
DES ADHÉRENTS

4400 PRISES DE CONTACT
AVEC LA DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL

1000 PRISES DE CONTACT
SUR LE SERVICE CIVIQUE

400 APPELS/SEMAINE
TRAITÉS PAR LA PERMANENCE JURIDIQUE

500 NOTES ET FICHES TECHNIQUES
MISES EN LIGNE SUR LE PORTAIL PAR LES CONS

300 DEMANDES D'AVIS
TRAITÉES SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION

93 NOUVELLES STRUCTURES D'ACCUEIL
DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



UNE ANNÉE DE

457

ÉTABLISSEMENTS ET S

7,8

DE CROIS

soit la plus forte hausse a

2,5

DE PERSONNES A

292 9

LITS ET P



**INFORMER
AU CŒUR DE LA
TRANSFORMATION
DIGITALE**

283 000 VISITEURS SUR LE PORTAIL FEHAP

2 560 OFFRES D'EMPLOIS PUBLIÉES

1 600 ABONNÉS À PERSPECTIVES SANITAIRES ET SOCIALES

244 RETOMBÉES PRESSE

62 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

22 NEWSLETTERS

1 SITE INTERNET RÉALISÉ (NOVAP.FEHAP.FR)

**INNOVER
DES INNOVATIONS CONTINUES
ET RENOUVELÉES**



90 PROJETS REÇUS AUX TROPHÉES DE L'INNOVATION

6 LAURÉATS DONT UN COUP DE CŒUR SPÉCIAL «SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE»

4 TROPHÉES ESPOIR DONT UN COUP DE CŒUR DE JURY

CROISSANCE

74
SERVICES ADHÉRENTS

100
%
CROISSANCE
annuelle depuis 35 ans

100
M
ACCOMPAGNÉES

1003
PLACES



LA FEHAP EN RÉGION

15 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

16 ASSEMBLÉES RÉGIONALES
Dont une assemblée extraordinaire

1 TOUR DE FRANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FORMER
UNE OFFRE DE FORMATION PLURALISTE POUR
LES PROFESSIONNELS ET LES ADMINISTRATEURS**

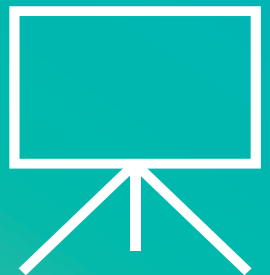
29 600 HEURES-STAGIAIRES RÉALISÉES

3 140 STAGIAIRES ACCUEILLIS

131 ACTIONS DE FORMATION ORGANISÉES

8 JOURNÉES NATIONALES DE FORMATION

1 CATALOGUE DE FORMATION



LA FEHAP ET SON RESEAU

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET 1 CONGRÈS

80 RÉUNIONS DE COMMISSIONS, COMITÉS DE SUIVI ET GROUPES DE TRAVAIL

24 ADMINISTRATEURS



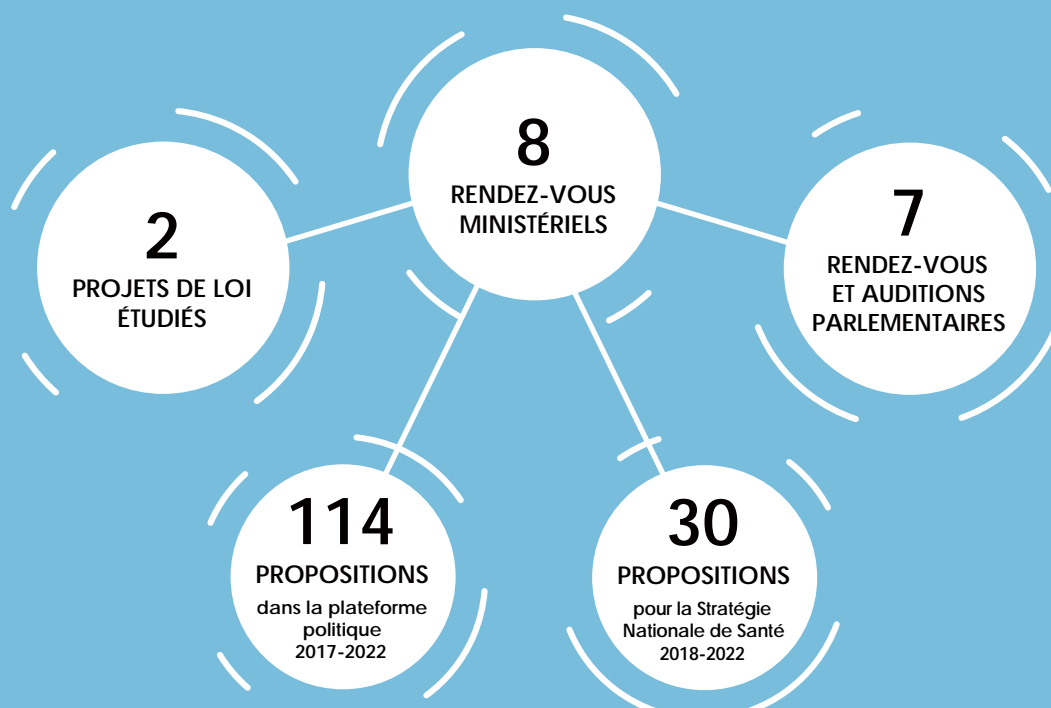
MEMBRES DE LA FEHAP

01

DÉFENDRE ET REPRÉSENTER

LES INTÉRÊTS ET LES VALEURS
DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

Chiffres-clés 





POSITIONS ET PLATEFORMES DE PROPOSITIONS

En 2017, la FEHAP s'est mobilisée sur de nombreux sujets, avec la spécificité qui est la sienne, articuler et coordonner l'ensemble des secteurs de la santé: sanitaire, médico-social et social. C'est en ce sens qu'elle s'est attachée à faire connaître le secteur privé non lucratif, ses valeurs, ses propositions aux candidats et aux équipes de campagne dans les cadre des élections présidentielle et législatives, et ensuite aux membres de la nouvelle équipe gouvernementale.

La plateforme politique 2017-2022



« Avec la mise en place de notre plateforme politique, nous souhaitons peser dans le débat et plaider pour un continuum cohérent des soins et de l'accompagnement tout au long de la vie »

Antoine Dubout, président de la FEHAP
(Perspectives sanitaires et sociales n°251 Mars-Avril 2017)

La FEHAP s'est préparé à la venue des élections présidentielle et législatives en élaborant sa plateforme politique 2017 - 2022 «La Santé et la Solidarité de demain». Elle est d'abord le fruit d'une co-construction faisant intervenir les expériences et les idées du réseau de la FEHAP mais a également fait intervenir de nombreux experts des différents secteurs. 114 propositions articulées autour 4 axes ont été formulées : les usagers, les opérateurs, la gouvernance et le financement du système de protection sociale. Elle a permis d'interpeller les candidats aux élections présidentielles, législatives et sénatoriales sur les questions de santé. La FEHAP a notamment rencontré les équipes d'Emmanuel Macron (En Marche), de François Fillon (Les Républicains) et de Benoît Hamon (Parti Socialiste).

Propositions sur la Stratégie nationale de santé



Les échéances électorales de 2017 ont conduit à la nomination d'un nouveau gouvernement et au renouvellement d'une grande partie de l'Assemblée nationale. Rapidement, après l'annonce d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, du lancement d'une large concertation sur les grands axes de la stratégie nationale 2018-2022 et à l'aube du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), la FEHAP s'est emparée de cette nouvelle opportunité pour y contribuer largement.

La FEHAP a souhaité proposer son expertise aux interlocuteurs institutionnels en élaborant trente propositions à destination des pouvoirs publics. Avec pour objectif l'amélioration de notre système de protection sociale, de soins et d'accompagnement, elles rassemblent une série de mesures déterminantes pour satisfaire à la double injonction d'une amélioration de la réponse aux besoins de santé et d'accompagnement des citoyens, et de la maîtrise de la progression des dépenses.

Elles poursuivent, en ce sens, des objectifs de démocratie sanitaire: favoriser le premier recours notamment pour les publics les plus vulnérables, limiter le recours inutile à l'hôpital, faciliter les sorties précoces mais sécurisées à domicile, lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, renforcer la coordination professionnelle autour des usagers...

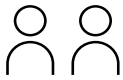
Ces propositions concrètes, regroupées sous formes de fiches, témoignent de la spécificité de l'approche FEHAP, globale, qui s'insère dans la stratégie nationale de santé via l'ensemble des secteurs de la santé en les articulant et les coordonnant. Ces fiches ont été présentées et expliquées, tant aux cabinets ministériels qu'aux parlementaires. N'emportant pas l'exhaustivité des sujets, elles sont complétées progressivement et permettent à la FEHAP d'entretenir avec les pouvoirs publics un véritable dialogue.

RENDEZ-VOUS MINISTÉRIELS

- **Agnès Buzin**, Ministre de la Santé et des Solidarités, les membres de son cabinet **Aude Muscatelli** (solidarité) et **Yann Bubien** (santé) et **Laurent Habert** (budget et finances sociales)
- **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées
- **Thomas Fatome**, **Guillaume Couillard** et **Franck Von Lennepe**, respectivement Directeur adjoint du cabinet du Premier ministre, Chef du Pôle Santé, protection sociale, politiques sociales et Conseiller technique Santé à Maignon
- **Marc Ferracci**, Conseiller spécial de la Ministre du Travail
- **Aurélien Mollard**, Conseiller au cabinet de la précédente Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine

RENDEZ-VOUS ET AUDITIONS PARLEMENTAIRES

- **Audition au sénat** concernant la situation des urgences hospitalières
- **Joël Giraud**, rapporteur général de la Commission des finances
- **Jean-Carles Grelier**, député de la Sarthe
- **Monique Iborra**, rapporteur au nom de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission «flash» relative aux Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes
- **Olivier Véran**, audition dans le cadre de la mission sur l'évolution du modèle de financement des établissements de santé
- **Francis Vercamer**, député du Nord
- **Martine Wonner**, députée du Bas-Rhin



AVANCÉES ET CONTRIBUTIONS DE LA FEHAP

Contrats aidés, insertion professionnelle, accords collectifs...

La FEHAP a présenté sa vision de la structuration et les particularités du secteur des activités sanitaire, sociale et médico-sociale privées à but non lucratif auprès de la Ministre du Travail.

La remise en question des contrats aidés l'a déterminée à alerter les différents ministères concernés sur la nécessité de ne pas faire disparaître ces dispositifs, essentiels à l'insertion sociale et professionnelle de publics très éloignés de l'emploi. Elle a formulé, avec d'autres acteurs du secteur, des propositions d'évolution de ces dispositifs auprès de la Ministre de la Santé. Elle est également intervenue sur la procédure d'agrément des accords collectifs pour certains de ses adhérents.

Services à domicile et HAD, autisme, structures d'hébergement et d'insertion sociale...

L'année 2017 a été une année riche en auditions et missions parlementaires pour la FEHAP sur de nombreux sujets.

Sollicitée pour son expertise, la fédération a été auditionnée sur le thème de la tarification des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et sur le dispositif de répit dit de «relayage». C'est à cette occasion qu'elle a su défendre ses positions et affirmer son rôle d'acteur majeur du secteur du maintien à domicile. Elle a également été auditionnée par la Cour des comptes sur l'efficacité et la maîtrise des dépenses d'assurance maladie, par le Sénat sur les urgences hospitalières et par le Haut conseil de la Santé publique sur la prévention.

Fin 2017, la FEHAP a été partie prenante d'une avancée majeure pour les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Désormais, dès le 1er trimestre 2018, une intervention conjointe d'une structure d'Hospitalisation à Domicile (HAD) et d'un SSIAD sera possible, auprès d'un même patient sur l'ensemble des modes de prise en charge.

En participant à l'élaboration du 4e Plan Autisme, la FEHAP a rappelé la nécessité d'un meilleur décloisonnement entre le secteur sanitaire et médico-social pour garantir la fluidité des parcours de vie des personnes autistes. L'accès effectif à la santé des personnes autistes est un objectif qui doit passer par la formation des professionnels soignants.

La FEHAP s'est associée au recours en Conseil d'Etat déposé par plus d'une vingtaine d'organisations pour contester l'instauration de nouvelles modalités de fonctionnement des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) méconnaissant le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, le non-respect des principes de protection des données à caractère personnel et le secret professionnel auquel sont soumis les travailleurs sociaux des centres d'hébergement.

Non reprise du Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (CITS) dans les budgets et tarifs 2017

La FEHAP s'est engagée dans un processus de négociation auprès des pouvoirs publics nationaux et départementaux. Lors de la campagne budgétaire et tarifaire de 2017, elle s'est battue pour la non reprise des avantages liés au CITS dans l'élaboration des tarifs. Ainsi, en 2017, les tarifs des établissements de santé privés non lucratifs n'ont pas, à ce titre, diminués, ce qui ne sera malheureusement pas le cas en 2018.

Dynamique inter-fédérale autour du Crédit d'Impôt sur l'innovation et la recherche et l'examen du PLF et PLFSS 2018

Dans une dynamique interfédérale, 12 organisations du secteur privé non lucratif ont contribué à l'élaboration d'une proposition d'un Crédit d'Impôt Recherche d'Innovations Sociales et Solidaires (CIRISS) présentée collégialement aux parlementaires dans les lois de finances pour 2018.

Formulant de nombreuses propositions, la FEHAP s'est mobilisée avec ses partenaires tels que l'Association des Paralysés de France (APF), la Croix Rouge française, la Mutualité Française, Nexem et l'Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES) sur l'article 70 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) portant sur la fin de l'opposabilité des conventions collectives aux financeurs.

Cette action collective s'est traduite par le dépôt d'un amendement adopté lors des débats parlementaires et assurant la libre affectation des excédents d'exploitation éventuels par les organismes gestionnaires.



SUIVI DES ÉVOLUTIONS ET RÉFORMES DES BUDGETS ET TARIFS

La FEHAP défend les intérêts du secteur en surveillant les évolutions et réformes des budgets et tarifs des établissements et services adhérents.

En 2017, elle a poursuivi la veille sur les travaux des instances de tarification permettant une bonne réactivité dans la réalisation des évaluations d'impact de certaines mesures nouvelles et le soutien des solutions les plus favorables aux établissements. Elle a réalisé des propositions allant dans le sens de la plus grande transparence des méthodes et de l'approfondissement des analyses de résultats d'étude et d'une pluridisciplinarité renforcée des travaux médico-économiques, condition de respect des métiers et des compétences.

Réforme de la tarification en SSR

2017 est la première année de la réforme de la tarification en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), pour l'évaluation de laquelle la FEHAP a produit plusieurs analyses aux différents stades d'avancement des discussions, visant à alerter sur les orientations d'activités qu'induit mécaniquement la réforme de la Dotation Modulée d'Activité (DMA) sur le positionnement du SSR dans le parcours général du patient.

Programme SERAFIN-PH

La FEHAP a été particulièrement mobilisée sur la conception de nouvelles maquettes pour l'étude de coûts dans le champ du handicap avec l'ambitieux programme « Serafin-PH » qui porte la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées.

Études nationales de coûts

Un autre volet central des travaux sur la tarification a trait aux études nationales de coûts (ENC). L'enjeu pour le secteur privé non lucratif est très important puisque les résultats de ces enquêtes servent très directement à l'élaboration des tarifs des établissements : une vigilance doit être portée sur les méthodes d'estimation et de ventilation des charges, par lesquelles sont estimés les coûts des différents séjours selon le profil du public et selon les modalités d'accueil.



REPRÉSENTATION DANS LES INSTITUTIONS SANITAIRES, SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

La contribution de la FEHAP à la défense des intérêts et à la représentation du secteur privé non lucratif passe en premier lieu par sa participation active à la gouvernance ou à concertation avec les partenaires institutionnels.

En 2017, elle a poursuivi sa participation à de nombreux groupes de travail dont l'objet est de produire des supports, analyses et propositions :

Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH)

- Comités de pilotage MCO : deux sujets sensibles dont les tarifs uniques pour le développement de la chirurgie ambulatoire et la révision des bornes pour les séjours « longs » et « courts ».
- Suivi des ENC MCO et psychiatrie et pour les établissements de dialyse, pour lesquels 2017 était le premier exercice et dont les résultats appellent à des ajustements visant à mieux prendre en compte les spécificités de leur organisation et l'intégralité de ce que réalisent ces structures.
- Participation aux travaux de réforme de la tarification des SSIAD qui déboucheront sur une enquête nationale de coût en 2018.

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS)

- Commissions relatives à la prévention des risques professionnels dans le champ du handicap et du domicile associant les différentes fédérations du champ social et médico-social

Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)

- Élaboration de la convention d'objectifs et de gestion pour la période 2018-2022 : des propositions ont été faites pour un recentrage des financements des Établissements d'Accueil du Jeune Enfants (EAJE) s'appuyant sur des critères qualitatifs d'accueil et de gestion des établissements et pour une valorisation des structures accueillants des enfants avec des besoins particuliers.

Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

- Réunions des groupes et comités techniques du projet Serafin-PH concernant les résultats de l'enquête de coûts Serafin-PH 2015 et la description des « repères » de charges en accompagnement pour préparer l'étude nationale de coûts en 2018.

Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

- Groupe de travail sur la qualité de vie au travail en établissement social et médico-social associant les différentes fédérations employeurs du champ social et médico-social, l'ANACT, la CNAMTS, l'ANAP et l'ANESM.
- Participation à l'exploitation de la première enquête de coûts de la DGCS dans le secteur de l'Accueil, l'Hébergement et l'Insertion, dont l'utilisation précoce dans le cadre de la fixation d'un tarif plafond en 2018 a été dénoncée par la FEHAP car entraînant une diminution des crédits affectés à ces établissements.
- Comité de pilotage sur la refonte de l'aide à domicile et nouveau groupe de travail dédié à la réforme de la tarification des SAAD, réclamé de longue date.

Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)

- Groupes de suivi ou de ré-ingénierie de diplômés : Ibode, Infirmier, Infirmier Puériculteur, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Masseur-kinésithérapeute, gouvernance des instituts paramédicaux, etc.
- Participation à la gouvernance de grands programmes et chantiers nationaux en lien avec les autres fédérations et l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé) : Stratégie nationale e-Santé, Commission Open Data en Santé, Comité national de pilotage de la télémédecine, Programme Hôpital Numérique, Projet de Facturation Individuelle des Établissements de Santé (FIDES), politique générale de sécurité du système d'Information, etc.

Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

- Engagement d'une procédure de rescrit fiscal pour clarifier le régime de TVA applicable aux contrats de recherches biomédicales à promotion industrielle.

France Silver Eco

- Participation à la mise en place du portail de référencement des solutions du bien-vieillir et de l'innovation, destiné aussi bien au grand public, qu'aux professionnels et structures de santé.

Haute Autorité de Santé (HAS)

- Groupe de travail sur la qualité de vie au travail associant les différentes fédérations employeurs du champ sanitaire et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT)
- Groupe de travail sur l'évolution de la certification, les indicateurs qualité et sécurité : étude comparative réalisée par champ (MCO, SSR, HAD, psychiatrie) et par type d'établissement (public, privé non lucratif et privé commercial).

Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)

- Réalisation d'une étude sur la chirurgie bariatrique auprès du secteur privé non lucratif ayant abouti à des recommandations en termes d'évolution de la régulation et de la tarification de ces activités.

Institut National Du Cancer (INCa)

- Contribution à différents travaux menés par l'INCa : enquête relative à la diffusion des recommandations en oncologie, groupes de travail « Indicateurs de qualité et de sécurité des soins » sur le cancer colorectal et le cancer du sein...
- Institut National des Données de Santé (INDS) ■ Question de la sauvegarde des droits d'accès des fédérations d'établissements aux données de santé dans le cadre de la mise en place de l'Institut National des Données de Santé (INDS) permettant un dialogue responsable et constructif avec les interlocuteurs institutionnels.

Syntec Numérique

- Échanges avec le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique s'agissant de l'intermédiation, de l'urbanisation des Systèmes d'Information de Santé (SIS), de la création d'écosystèmes en santé, de l'hébergement des données de santé, de la sérialisation des médicaments, etc.



REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

L'année 2017 a été marquée par un rapprochement de l'ensemble des acteurs du secteur, que la question de la représentativité avait, un temps, éloigné les uns des autres. La FEHAP a œuvré, au côté d'Unicancer, pour permettre le retour de Nexem et de la Croix Rouge Française au sein des instances de gouvernance qui ont été parallèlement adaptées aux nouvelles régions. La FEHAP a, avec l'ensemble de ces acteurs, entamé une démarche visant à la construction d'une «maison commune».

UNIFAF, Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)

De nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur ont été adoptés en Conseil d'Administration Paritaire (CAP) Extraordinaire. Parmi les travaux particulièrement suivis par la FEHAP, la problématique de la qualification des Infirmiers de bloc opératoire diplômé d'état (Ibode) qui a permis la prise en charge des rémunérations des infirmiers et Ibode en formation lorsqu'ils sont remplacés.

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE-FP) du secteur des activités sanitaire, sociale et médico-sociale privé à but non lucratif

La FEHAP a œuvré en faveur du Certificat de Branche de Moniteur d'Atelier (CBMA) afin de permettre aux collaborateurs d'acquérir ou de renforcer leurs compétences pour répondre aux besoins des établissements. Un premier titre conçu et porté par le secteur qui sera déposé début 2018 à la Commission Nationale de Certification Professionnelle (CNCP) en tant que titre de niveau IV.

La CPNE-FP a élargi la prise en charge de l'apprentissage dans la branche aux ergothérapeutes et masseurs-kinésithérapeutes de façon expérimentale. L'objectif est d'aider les structures privées non lucratives à fidéliser leurs apprentis dans ces spécialités.

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications

L'enquête Emploi s'est tenue en 2017 et les premières conclusions et analyses seront présentées en 2018. Les travaux ont notamment porté sur l'étude de la pénibilité au sein de la Branche sanitaire, sociale, médico-sociale privée à but non lucratif qui représente environ cinq millions d'usagers.

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

La FEHAP a également noué un partenariat avec l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) à l'occasion du processus visant à la désignation des conseillers prud'hommes.

Accord relatif à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés

La FEHAP est membre fondateur de l'OETH qui a pour ambition de développer dans les établissements et services toutes mesures destinées à favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés. En 2017, la FEHAP a présidé OETH. Tout au long de cette année, elle s'est attachée à développer la promotion de cet accord aux niveaux national et régional et a encouragé les projets d'établissements relatifs au handicap et à la qualité de vie au travail.



NÉGOCIATION DU TEXTE CONVENTIONNEL

Les négociations menées par la commission Convention Collective Nationale avec les organisations syndicales ont abouti à la signature d'un avenant comportant deux volets :

- un volet relatif à la valeur du point ;
- un volet relatif aux classifications et aux métiers nouveaux.

Ces mesures, dont l'objet était de répondre à diverses demandes émanant de nombreuses structures adhérentes, se sont inscrites dans le cadre du dispositif du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires obtenu dans la loi de finances pour 2017.

Enfin, compte tenu des résultats positifs du régime "frais de santé" au titre de l'année 2016, des négociations ont été menées en 2017 permettant d'améliorer le régime de base conventionnel pour un coût identique.



ACTIONS EUROPÉENNES

La FEHAP est impliquée dans différents travaux à l'échelon européen :

- Dans le cadre de HOSPEEM (regroupement d'employeurs du secteur sanitaire au niveau européen), la FEHAP travaille notamment sur le projet de Directive relative aux professions réglementées de santé et sur le projet de Directive relative à la protection sociale des travailleurs européens.

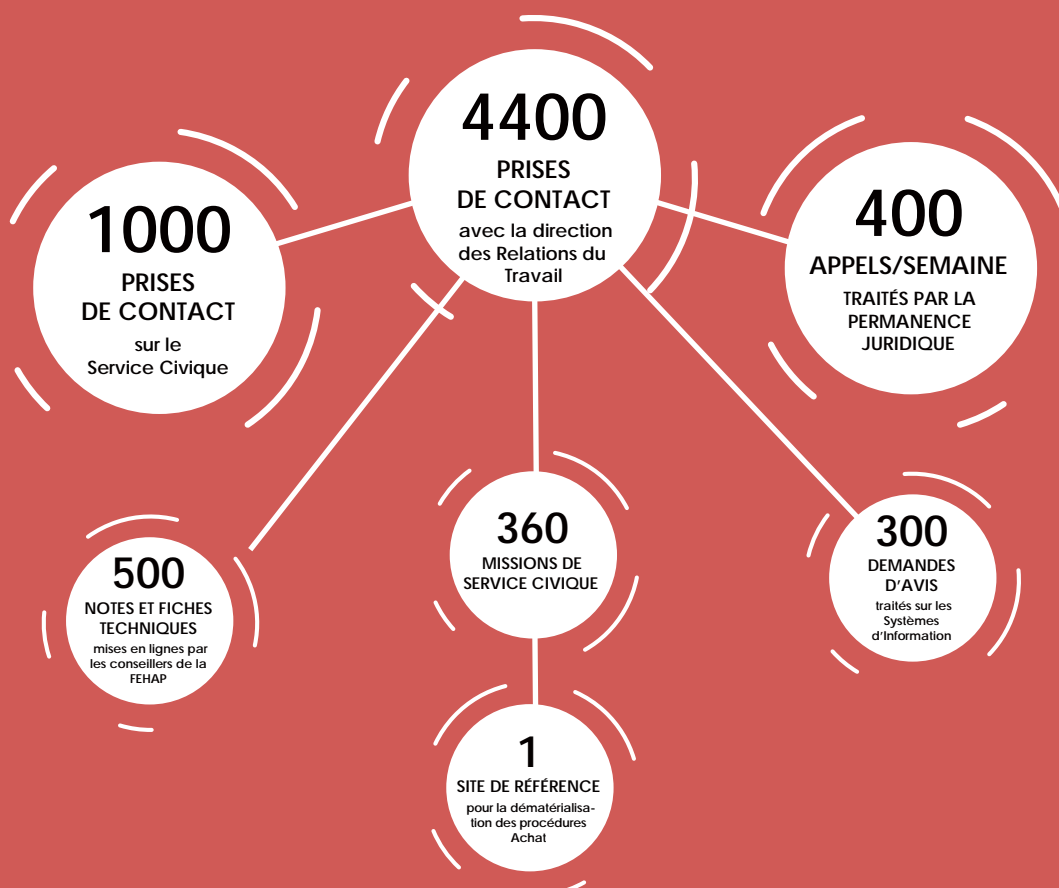
- Avec les organisations syndicales au niveau européen : échanges autour de plusieurs problématiques telles que le Développement Professionnel Continu (DPC) et la formation tout au long de la vie avec l'organisation d'une conférence européenne en juin 2017. A cette occasion la FEHAP a présenté sa démarche d'inclusion des personnes accompagnées et des patients dans la formation initiale et continue des professionnels du secteur.



CONSEILLER

DES PÔLES D'EXPERTISE
AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Chiffres-clés 



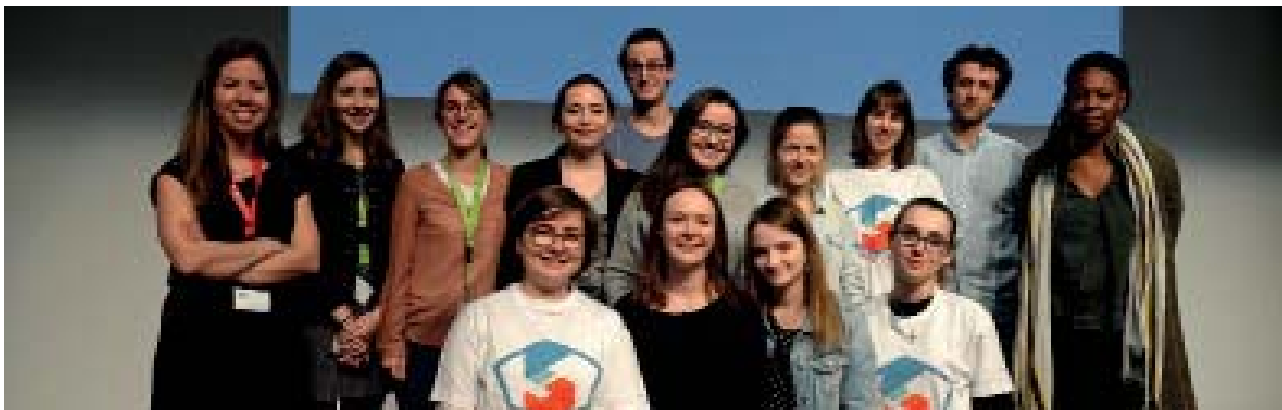


VIE ASSOCIATIVE

Droit des associations, problématiques de gouvernance, rapprochements associatifs... ce sont les différentes thématiques traitées chaque année par la direction de la vie associative pour les adhérents FEHAP. Le nombre de sollicitations est en forte augmentation depuis un an du fait

Cette Université a été marquée par une séquence de clôture originale, lors de laquelle 9 volontaires en mission de Service Civique au sein de structures adhérentes ont présenté leur compréhension de la gouvernance aujourd'hui.

La volonté de la Direction de la vie associative, au travers de



d'une meilleure identification de ses actions. Elle renforce son soutien de proximité auprès des petites associations en difficulté notamment sur des questions de gouvernance en offrant un accompagnement plus personnalisé.

La FEHAP a organisée le 28 mars 2017 sa 8^{ème} Université de Printemps des Administrateurs sur le thème «Nouvelles formes de financement de nos organisations privées non lucratives: Enjeux et perspectives». Cette journée a été l'occasion pour les adhérents, présidents et administrateurs de se réunir pour mener une réflexion sur leur rôle d'administrateurs vis-à-vis de ces transformations.

L'intervention de ces jeunes était de prendre un peu de recul par rapport à la thématique centrale de l'événement et d'aborder le monde associatif sous l'angle du renouvellement de sa gouvernance, le tout dévoilé avec le regard d'une jeunesse engagée. Loin d'être aléatoire, le choix d'un format de théâtre-forum répondait à cette intention d'interpeller les administrateurs au travers de scénarios volontairement polémiques reflet du manque de représentativité de la gouvernance aujourd'hui.



SERVICE CIVIQUE

Depuis son entrée dans le dispositif Service Civique en 2012, la FEHAP a renouvelé deux fois son agrément collectif national dont le dernier en 2017. Avec près de 800 volontaires ayant réalisé une mission et une progression ininterrompue du nombre de structures d'accueil, la FEHAP s'engage depuis de nombreuses années auprès de la jeunesse en lui donnant la possibilité de s'investir pour des missions d'intérêt général dans le secteur de la santé et des solidarités.

L'année 2017 s'est tout naturellement inscrite dans la continuité des objectifs fixés en termes de développement (360 missions effectuées) et d'animation du réseau (organisation de rencontres régionales et témoignages).

Pour fêter les 7 ans du Service Civique, une campagne de communication a été dévoilée par l'Agence du Service Civique en 2017 ainsi qu'un film #MerciAuxVolontaires dans lequel des scènes ont été tournées avec des volontaires, des professionnels et des personnes âgées d'un établissement de la FEHAP, la Résidence Sainte Anne d'Auray (92). La FEHAP s'est rendue à l'avant-première du film avec la directrice de l'établissement Christine Groetzing et ses volontaires, en présence de l'ancien Ministre de la Jeunesse Patrick Kanner et du président de l'Agence du Service Civique Yannick Blanc.

A l'occasion de l'élection présidentielle, la FEHAP et les membres de la plateforme inter-associative du Service Civique ont communiqué sur la signature d'un texte de positionnement commun. Fruit d'une collaboration étroite, ce texte réaffirme avec conviction la nécessité du développement du Service Civique Universel en conservant les fondements essentiels du dispositif et en proposant de porter des pistes d'amélioration notamment dans les domaines de la formation et de l'animation territoriale.



L'année 2017 a comporté une activité conséquente d'animation du réseau privé non lucratif différents thèmes d'actualité dont voici les principaux :

Pédagogie et vigilance sur les nouveaux modes de coopération et GHT

«Ni dedans-ni dehors», telle est la position de la FEHAP pour l'équilibre et la sécurité des établissements adhérents. Les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), dispositif prévu par la loi de santé 2016, sont un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire. Pour les Etablissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC), cette coopération prend la forme spécifique d'un accord. Une maquette de convention de coopération des ESPIC aux GHT a été élaborée avec la FHF et UNICANCER, d'une part, et, d'autre part, une convention-type de partenariat, avec la Direction Générale de l'Offre des Soins (DGOS) et la FHP, entre GHT et partenaires privés.

Soutien et animation du réseau autour du Projet Régional de Santé 2018-2022

Renforcés par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, les premiers Projets Régionaux de Santé (PRS1) sont arrivés à leur terme fin 2017. En 2018, les «PRS2» prennent la relève, dans un cadre rénové. Leur préparation est une responsabilité principalement de l'échelon régional de la FEHAP soutenu par les équipes du siège qui se sont organisées pour apporter une analyse des points de vigilance et des opportunités pour l'ensemble des activités de soins et d'accompagnement social et médico-social.

Valoriser l'entraide entre personnes vivant avec des troubles psychiques ou somatiques

Dans le cadre de la mission «Une Réponse Accompagnée Pour Tous», la feuille de route de la FEHAP comprend un axe «pair-aidance» ou l'aide entre pairs. Elle a piloté un groupe de travail constitué de l'UNAFAM, le CCOMS, l'APF, la Fédération des APAJH, Nous Aussi, l'Unapei et le SgCIH. Réuni plusieurs fois, ce groupe a élaboré un guide visant à promouvoir le développement de la pair-aidance en établissements et services.

Articulations avec le premier recours, médecine de ville et centres de santé :

Offre de formation, accompagnement spécifique, l'objectif de la FEHAP est d'apporter une compréhension globale du potentiel de collaboration entre établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux d'une part, et professionnels de santé libéraux d'autre part, au service des parcours de soins et d'accompagnement. Les réunions du groupe technique national sur les centres de santé adhérents ont notamment permis à la FEHAP d'émettre un avis circonstancié relatif au projet d'ordonnance issu de la loi de modernisation de notre système de santé sur la création et la gestion de centres de santé. La FEHAP a également accompagné des projets de coopération entre établissements et professionnels libéraux mais aussi des projets de création de centres de santé.

Structuration du réseau de recherche coopératif mutualiste en psychiatrie et santé mentale

La FEHAP a structuré, avec ses adhérents et grâce au soutien de l'Institut Mutualiste Montsouris, un réseau de recherche en psychiatrie et santé mentale capable de mettre en place des projets de recherche communs.

Déploiement de la démarche « Réponse Accompagnée pour Tous »

Au cœur de la démarche, le droit pour les personnes de demander l'élaboration d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG), introduit par la loi de modernisation de notre système de santé, est entré en vigueur au 1er janvier 2018. La généralisation de cette démarche a largement mobilisé la FEHAP et ses adhérents qui ont été nombreux à participer à l'élaboration de plans d'accompagnement globaux pour faire évoluer l'offre d'accompagnement dans la cité au plus près des besoins des personnes.

Lancement des SPASAD expérimentaux : l'aide et le soin regroupés

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement met en place des expérimentations d'une nouvelle forme de Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) assurant des prestations d'aide, d'accompagnement et des soins au domicile des personnes fragiles. L'année 2017 a été marquée par la mise en place des expérimentations des «SPASAD intégrés» qui devaient signer un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour juin 2017. La FEHAP a accompagné ses adhérents dans ce processus et a effectué avec l'aide de son groupe de travail «domicile» un travail sur l'identification de la plus-value apportée par un SPASAD.

2017, première année de mise en place de la réforme de la tarification des EHPAD

L'année 2017 a été consacrée à la mise en pratique de la Réforme de la contractualisation, du financement et des outils de tarification (EPRD) dans le champ des EHPAD. Celle-ci généralise les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans le secteur médicosocial et met en place un nouveau cadre de présentation budgétaire, l'Etat des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD). Pour ce faire, la FEHAP a multiplié les fiches techniques sur le sujet, les journées de formation et réunions d'information, au niveau national et régional, afin d'accompagner ses adhérents dans l'appropriation de ces nouvelles mesures.



RELATIONS DU TRAVAIL ET FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2017, la Direction des Relations du Travail a poursuivi l'accompagnement des adhérents notamment en les assistant sur la mise en application des textes conventionnels et en veillant à l'appropriation des diverses évolutions légales et réglementaires.

Cette mission d'accompagnement a été de nouveau particulièrement intense avec :

- La promulgation des ordonnances Macron qui ont considérablement modifié le code du travail;
- La mise en œuvre des mesures en matière de classification conventionnelle résultant de l'avenant négocié par les par-

tenaires sociaux.

En parallèle, la poursuite de l'augmentation du nombre de structures rejoignant la FEHAP a naturellement nécessité un investissement important de la part de l'équipe de la Direction des Relations du Travail.

Afin d'accompagner au mieux les adhérents, la Direction des Relations du Travail a poursuivi son action en matière de création d'outils RH et d'aide à la gestion mis à disposition des adhérents en ligne sur le site internet de la fédération (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, modèles de contrats, de lettres, d'accords collectifs, fiches pratiques, etc.).



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

En 2017, l'Observatoire a apporté son expertise aux équipes de la FEHAP pour appuyer leurs propres activités de conseil et a répondu aux questions qui peuvent lui être posées en matière de tarifs et d'organisation financière.

Il anime en tandem avec la direction sanitaire un groupe de travail composé de directeurs financiers, pour lequel il réalise des tableaux de bords de variables d'activité, de qualité, mais aussi de données économiques et financières.

Par les outils et bases de données qu'il met à disposition des équipes et services au siège comme en région, il contribue à illustrer la représentativité du secteur privé non lucratif dans les différents secteurs d'activité : chiffres-clés par départements, études cartographiques pour promouvoir des approches territoriales, etc.

En 2017, les analyses cartographiques ont porté sur le développement des services à domicile, sur le maillage territorial des structures de dialyse, des établissements accueillant des internes dans le cadre du partenariat signé avec l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI) ou encore sur le positionnement des établissements au regard des GHT en Auvergne-Rhône-Alpes.

En matière de conseil et d'accompagnement, la FEHAP a particulièrement suivi les établissements de Mayotte qui ont appliqué pour la première année la CCN51 : en lien étroit avec la direction des relations du travail, un chiffrage précis des surcoûts induits par les adaptations de postes et de grille de rémunération des personnels a été le garant d'un soutien de la part de l'ARS Océan Indien sur les crédits dédiés.

L'année 2017 est notamment marquée par :

- Une estimation de l'impact des mesures de la campagne tarifaire sur les établissements, avec une analyse plus poussée mettant en lumière pour les établissements les activités les plus sensiblement sur ou sous-valorisées dans le champ du court séjour.
- Des éclairages sur l'avenant à la convention collective pour la Commission de la Convention Collective sur les ajustements et les rythmes des évolutions envisagées.
- Une estimation de l'impact du CITS sur les établissements à partir de différentes enquêtes et données des établissements.
- Des études menées sur les évolutions de l'emploi des crédits Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation (MIGAC) ou des différentiels de charges sociales et fiscales auxquels sont soumis les établissements privés non lucratifs.
- Une synthèse des traitements sur les données de comptes financiers des établissements sanitaires couplée à des enquêtes de veille sur leur situation économique afin de disposer d'informations prospectives pour l'année 2018.
- Un travail d'information spécifique autour de la réforme de la Dotation Modulée d'Activité (DMA) afin de guider les établissements dans la compréhension des mécanismes de ces nouvelles modalités de tarification.
- La communication des résultats des données de la Haute Autorité de Santé sur le financement de la qualité et le programme Incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ) s'y rattachant.

Journée d'Accueil des Nouveaux Adhérents (JANA)

Comme chaque année, les nouvelles structures adhérentes à la FEHAP ont la possibilité de participer à la Journée d'Accueil aux Nouveaux Adhérents (JANA). L'édition 2017 a eu lieu le 12 janvier avec un vingtaine de personnes qui ont pu découvrir les différentes directions et services de la FEHAP et bénéficier des interventions des membres du comité de direction sur la dynamique associative et l'offre de formation, sur la gestion des ressources humaines ou encore sur la présence de la FEHAP auprès des pouvoirs publics.



I SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ

Les résultats 2017 démontrent que la dynamique de développement des Systèmes d'Information en Santé (SIS) se poursuit, notamment depuis le lancement du programme Hôpital numérique, sous le pilotage de la DGOS.

Le système d'information de la production de soins (c'est-à-dire les informations, leurs règles de circulation, leur conservation, communication et traitement, nécessaires à l'accomplissement des missions de l'organisation en lien avec l'accompagnement des patients et leur environnement) nécessite une expertise attentive à la diversité des outils du marché, aux innovations, à la pérennité des solutions.

L'appui des adhérents dans le domaine de la sécurité et de leurs SIS s'est traduit par des solutions concrètes apportées sur des thématiques en prise avec l'actualité : urbanisation, qualité logicielle, accès des données en santé, télémédecine, facturation des établissements, politique générale de sécurité du système d'information, etc.

Cinq conciliations entre adhérents et industriels ont été réalisées par la FEHAP au cours de l'année 2017 consistant à rencontrer les parties, les écouter et les inviter à adopter une solution de compromis.

Trois conférences traitées lors du congrès 2017 de Clermont-Ferrand, sur la « robotolution » (la révolution des robots) au domicile, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ainsi que sur l'Intelligence Artificielle ont connu un franc succès.

A cette occasion, la FEHAP a sorti un numéro de son magazine Perspectives Sanitaires et Sociales (PSS) avec un dossier intitulé « De l'intelligence artificielle à l'intelligence augmentée » qui montre des applications concrètes dans ce domaine et pose la question des enjeux éthiques propres aux secteurs sanitaire et médico-social.

Des actions de veille ont été réalisées tant au niveau national qu'international et une délégation d'adhérents FEHAP a participé au salon Healthcare Information and Management Systems Society (HIMSS) aux USA. La communication a été poursuivie notamment grâce à des interventions réalisées au sein des établissements de la FEHAP et dans les commissions de la FEHAP.

ACHATS

Créé dès 2008, le dispositif achats de la FEHAP a développé deux volets complémentaires : la mutualisation des outils et de la documentation au sein de la plateforme achats (www.plateforme-achats-fehap.fr) ainsi que la création des SARA (Structure Associative de Rationalisation des Achats) qui couvre les régions de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, PACA, Auvergne Rhône – Alpes, Bourgogne – Franche Comté, Grand Est et Ile-de-France.

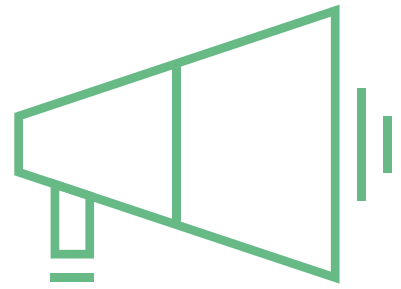
Poursuivant la trajectoire de l'outillage et de la digitalisation, une plateforme de dématérialisation (www.sara-demat.com) des procédures a été mise en place en 2017 pour répondre à l'obligation qui est faite à tous les pouvoirs adjudicateurs de dématérialiser leurs procédures d'achats à compter du 1^{er} octobre 2018.

Au-delà de la stricte obligation, cette plateforme permet de réduire, voire de supprimer le papier, de gérer les échanges avec les fournisseurs via une messagerie sécurisée et d'être une base d'archivage. En outre, elle permet de passer les marchés subséquents en ligne avec à la clef un tableau de bord qui permet la concaténation des données, assurant ainsi un suivi des gains en temps réel. A titre d'exemple, le marché sur la complémentaire santé, marché phare d'Uni SARA, a fait l'objet d'une publicité via la plateforme www.sara-demat.com à la fin de l'année 2017. C'est par une procédure innovante que le marché est renouvelé : la procédure concurrentielle avec négociation.

Enfin, les travaux constituent un enjeu majeur tant en termes de budgets que de gestion de projet. Des Conditions Générales d'achats ad hoc sont proposées aux adhérents pour sécuriser les phases délicates des projets de travaux et éviter les clauses exorbitantes de droit commun (non applicables aux personnes de droit privé) qui figurent dans les Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) élaborées par la Direction des Affaires Juridiques (DAJ). Une session de formation FEHAP a traité de la double problématique de la gestion de projet et des procédures spécifiques applicables aux travaux.



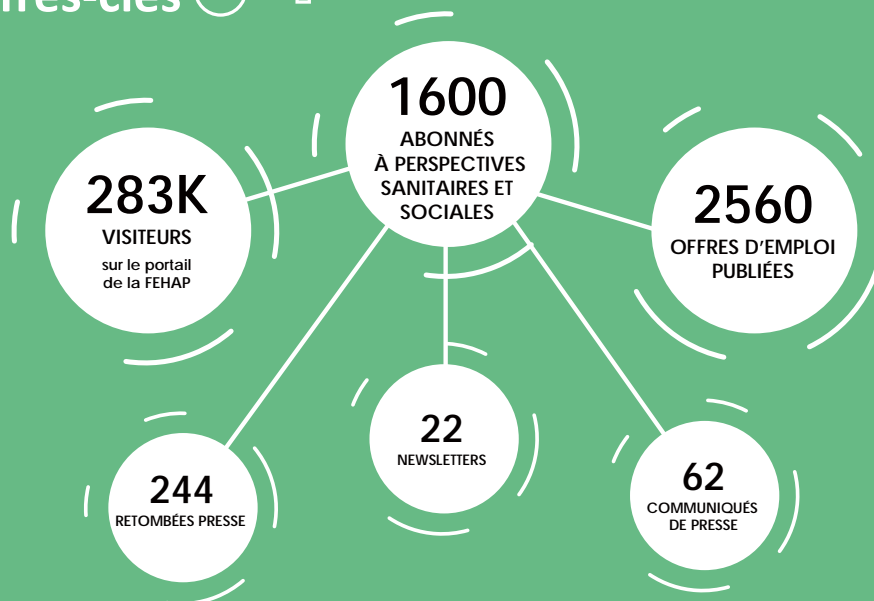
03



INFORMER

AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Chiffres-clés





INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'activité de la FEHAP sur le web et les réseaux sociaux a été particulièrement intense en 2017. Cette année a notamment été marquée par la campagne de communication « La FEHAP a rendez-vous avec le sport, et vous ? » en lien avec le thème du 42ème Congrès de la FEHAP « Sport, Santé et Bien-être » organisé à Clermont-Ferrand.

La FEHAP a proposé à ses adhérents de participer à une campagne de communication pour illustrer les vertus de l'activité physique et inciter le plus grand nombre à participer au à cet événement annuel. Le choix s'est naturellement porté sur une communication digitale sur le Web et les réseaux sociaux avec le hashtag #LaFehapEnMouvement en raison des potentialités de diffusion et de partage qu'elle offre. Il s'agissait de produire une courte vidéo via son smartphone en la personnalisant sur la base de ce mot d'ordre « La FEHAP a rendez-vous avec le sport, et vous ? ».

À l'issue de 5 mois d'existence et 6 vidéos, reçues la campagne a généré des résultats très positifs pour une commu-

nication non-payante avec des vidéos non professionnelles. Certaines vidéos ont dépassé le millier de vues sur Facebook et LinkedIn, et la campagne a également été appréciée sur Instagram dont le compte a été ouvert en 2017 (82 abonnés).

Cette opérations ainsi que les Trophées de l'innovation ont eu un impact bénéfique pour la chaîne Youtube de la FEHAP avec une augmentation de près de 70% du nombre de vues. Une évolution positive sur Twitter et LinkedIn est à relever en 2017, notamment en termes d'impressions et de nombre d'abonnés aux différents comptes, répondant ainsi à l'objectif d'accroissement de la notoriété de la fédération.

Le portail FEHAP confirme en 2017 sa principale vocation informative et pratique à destination des adhérents et du grand public. La page Emploi du portail Internet se positionne en deuxième position des pages les plus vues suivie des fiches pratiques élaborées par la direction des Relations du Travail.



Meilleur tweet

9 869 Impression (affichage à l'écran)

636 Engagement (partages)

390 Vues du média



Meilleure vidéo de la campagne congrès sur Facebook

2400 Vues

65 Partages

43 « J'aime »



Congrès Fehap 2017 - Mannequin Challenge à AIDER Santé

2,4 K vues · 26 octobre 2017



Meilleure vidéo sur Youtube

« Un nouveau regard »

947 vues

Projet primé aux Trophées de l'innovation 2017





RELATIONS PRESSE

Les relations presse de la FEHAP ont concerné cinq sujets majeurs en 2017 :

- Le congrès FEHAP (13 reprises)
- La conférence de presse rentrée FEHAP (13 reprises)
- La campagne budgétaire 2017 (12 reprises)
- La FEHAP salue les nominations au sein du gouvernement (12 reprises)
- Le Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (11 reprises)
- Le coefficient prudentiel (7 reprises)

APM et Hospimédia sont les deux médias qui relaient le plus les informations en lien avec les activités de la FEHAP.



ÉVÉNEMENTS ET AUTRES ACTIONS DE COMMUNICATION

La FEHAP est partenaire depuis de nombreuses années d'événements nationaux pour apporter de la visibilité à ses adhérents, tester des innovations et renforcer la notoriété du secteur privé non lucratif. Ils sont très souvent l'occasion de rencontres politiques stratégiques.

C'est sans compter la participation de la FEHAP à des événements solidaires dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE).

- 3^e édition de la No Finish Line Paris du 10 au 14 mai
- Paris Healthcare Week du 16 au 18 mai
- Les Assises nationales de l'Aide à Domicile les 28 et 29 septembre
- CATEL Paris 2017 les 5 et 6 octobre
- 12^e Forum national des associations et fondations le 18 octobre
- 11^e Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile les 14 et 15 novembre
- Université de rentrée de l'Intersyndicat national des internes (ISNI) le 18 novembre



Journée d'information autour du Crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS)

En début d'année, une journée d'information sur le CITS a été organisée à la Sorbonne avec 6 fédérations partenaires (Fédération des APAJH, CNAPE, Fédération des acteurs de la solidarité, UNAPEI, UNICANCER et UNIOPSS) et a accueilli de nombreuses personnalités dont deux ministres. Un dialogue s'est engagé avec des représentants des pouvoirs publics et des fédérations dans la mise en œuvre de ce «ballon d'oxygène» pour les établissements du secteur privé non lucratif.





LES PUBLICATIONS DE LA FEHAP EN 2017

Perspectives Sanitaires et Sociales, Les thématiques de l'année

- Janvier/février – N°250
80 ans à l'avant-garde de la santé et des solidarités (Congrès FEHAP 2016)
- Mars/avril – N°251
La santé et la solidarité de demain 2017-2022
- Mai/juin – N°252
Entre droits individuels et soin du collectif: la formation professionnelle aujourd'hui et demain
- Juillet/août - N°253
Budget, investissement, reste à charge: une équation à plusieurs inconnues
- Septembre/octobre – N°254
Le domicile – nouveau centre de gravité
- Novembre/décembre - N°255
De l'intelligence artificielle à l'intelligence augmentée

Les hors-séries

- Juin 2017: Nouvelles formes de financement de nos organisations privées non lucratives: enjeux et perspectives (Université de printemps des administrateurs)
- Novembre 2017: Cahier de l'innovation (n°7)

Panorama des Relations du Travail

En 2017, des circulaires spécifiques aux évolutions conventionnelles et législatives ont fait l'objet de suppléments à la Revue PSS afin de permettre aux structures adhérentes de s'approprier au mieux les nouveaux dispositifs.

CCN51

La Direction des Relations du Travail a procédé à une mise à jour importante de la CCN51 en lien avec l'entrée en vigueur de l'avenant relatif aux classifications et aux nouveaux métiers.

Lettres du Président aux Présidents

6 numéros parus en 2017

Circulaire économique

Elle est coordonnée chaque année par l'Observatoire Economique, Social et Financier de la FEHAP et donne aux établissements les grandes tendances macroéconomiques à attendre afin d'appuyer la préparation de leurs EPRD.



GUIDES, OUTILS PRATIQUES ET LIVRES BLANCS

Afin d'accompagner la compréhension de son environnement et de mieux l'approprier au quotidien, la FEHAP a réalisé un panel de guides et d'outils pratiques. Ils s'adressent aussi bien aux administrateurs qu'aux professionnels.

Guide des administrateurs

Entièrement revu en 2017, ce guide reflète les questions stratégiques et politiques qui se posent aux administrateurs et accorde une place privilégiée aux questions juridiques d'actualité comme celles relatives à la responsabilité des dirigeants. Il a été conçu dans une logique «utilisateurs», renforcée par l'introduction d'une «foire aux questions».

Plaquette « Médecins dans le secteur privé non lucratif »

Les médecins ont la possibilité d'exercer dans plus de 670 établissements de santé et 3330 établissements sociaux et médico-sociaux adhérents à la FEHAP. Cette plaquette, comportant une carte des établissements par activité, a vocation à leur faire connaître le secteur privé non lucratif: spécificité du mode de gouvernance, accès facilité aux nouvelles technologies et aux nouvelles organisations en lien avec les évolutions de prise en charge des patients...

Guide « La transformation en fondation reconnue d'utilité publique »

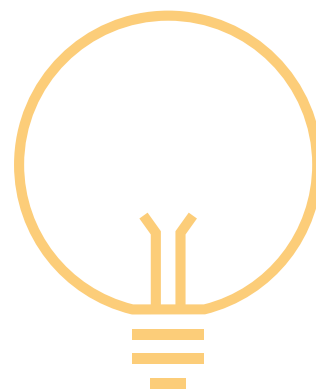
A l'occasion du Forum National des Associations et Fondations (FNAF) 2017, le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) a réalisé un nouveau guide de bonnes pratiques intitulé en partenariat avec la FEHAP et le Crédit coopératif, et avec le soutien du Bureau des Associations et Fondations au Ministère de l'Intérieur.

Livre Blanc Syntec Numérique

Syntec Numérique et la FEHAP ont publié deux guides successifs sur la transformation numérique du parcours de vie. Le dernier en date s'inscrit dans la continuité des travaux précédents sur «la révolution du bien vieillir» et vise à donner des pistes de réflexion sur le financement de la transformation numérique du système de santé, dans le contexte du basculement du «cure» au «care».



04



INNOVER

DES INNOVATIONS CONTINUES
ET RENOUVELÉES

Chiffres-clés 





LES ACTIONS DE NOV'AP EN 2017

La FEHAP a souhaité, cette année encore, et pour la septième année consécutive, valoriser les démarches innovantes de ses adhérents, au travers des Trophées de l'innovation organisés avec le soutien de la Caisse d'Épargne. Nouveauté cette année, un coup de cœur dans la catégorie «Sport, Santé

et Bien-être» a été primé à l'occasion du 42ème congrès de la FEHAP portant sur ce thème. Les lauréats de ce coup de ont eu l'honneur de se voir remettre leur trophée par Laura Flessel, Ministre des Sports le 23 novembre 2017 à Clermont Ferrand.



LES TROPHÉES DE L'INNOVATION ET LES LIVING LABS

Le Groupe de Réflexion sur l'Innovation (GRI) de la FEHAP, composé d'experts de l'innovation extérieurs, s'est réuni 4 fois en 2017. L'objectif ? Construire et renforcer le rôle d'expertise de l'observatoire FEHAP de l'innovation Nov'ap et travailler à une meilleure connaissance de ses actions auprès des adhérents, du grand public, du Ministère des solidarités et de la santé et des autorités de tutelle, .

En 2017, ses actions ont permis de faire évoluer la grille d'évaluation des Trophées de l'innovation FEHAP, d'organiser un cycle d'accompagnement des lauréats dans la catégorie «Espoir» et d'obtenir un engagement du délégué ministériel à l'innovation Jean-Yves Fagon à rencontrer en 2018 tous les lauréats aux Trophées de l'innovation 2017.

En lien avec l'Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales (IFROSS) et la délégation régionale FEHAP Auvergne Rhône- Alpes, la FEHAP a co-construit une journée de réflexion sur les innovations invisibles.



Par ailleurs, dans cette optique de renforcer sa notoriété, Nov'ap s'est doté fin 2017 d'un site internet dédié :

www.novap.fehap.fr

Il a pour vocation de faire rayonner les actions des adhérents en termes d'innovation notamment grâce à la cartographie interactive des projets présentés aux Trophées de l'innovation et à un portfolio des projets primés. Par ailleurs ce site va permettre aux établissements et services, dès février 2018, de candidater en ligne aux Trophées de l'innovation.

LES LAURÉATS 2017



Le Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnel de Kerpape de la Mutualité Française Finistère Morbihan pour son dispositif «**REHAB-LAB**»



L'Association Format Différence pour «**L'impact de la formation sur les organisations: la mise à jour d'un nouveau métier**»



La Clinique de Bonneveine de l'Association pour la Promotion d'un Accès pour Tous à une offre de Soins de Marseille pour le projet «**Hôpital de jour pour personnes en situation de handicap**»



L'Hôpital Privé Gériatrique les Sources pour le projet «**Intégration d'un jeune homme trisomique dans l'équipe d'animation de l'USLD**»



La Fondation Hopale pour «**Le dispositif de gestion des retours de congrès et de diffusion de l'innovation par e-learning**»



Le Pôle Edmond Albius de l'ALEFPA, *coup de cœur spécial* «**Sport, santé et bien-être**» pour le projet «**Nou Cour Com Zot: l'inclusion sociale par le sport**»

LES PRIMÉS DANS LA CATÉGORIE «ESPOIR»



L'Association Vivre et Devenir pour le projet «**Promotion de la démocratie sanitaire dans le secteur médico-social**»



La Mutualité Française Isère – Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes pour le projet «**Filière mutualiste de soins bucco-dentaires**»

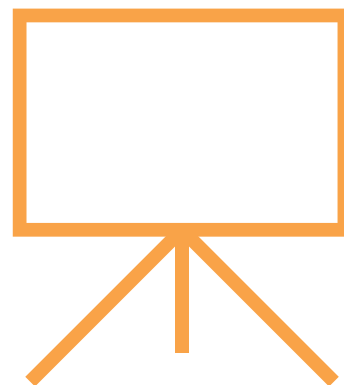


Le Foyer d'Accueil Médicalisé «Résidence Espace» de l'Association des Paralysés de France pour le projet «**Une éolienne au Foyer de Nœux-les-Mines**»



La Résidence le Chêne de l'Association Fondation Bompard, *coup de cœur spécial du jury* pour le projet «**L'Habit de repas: un partenariat improbable comme vecteur d'humanisation et de respect de la dignité**»

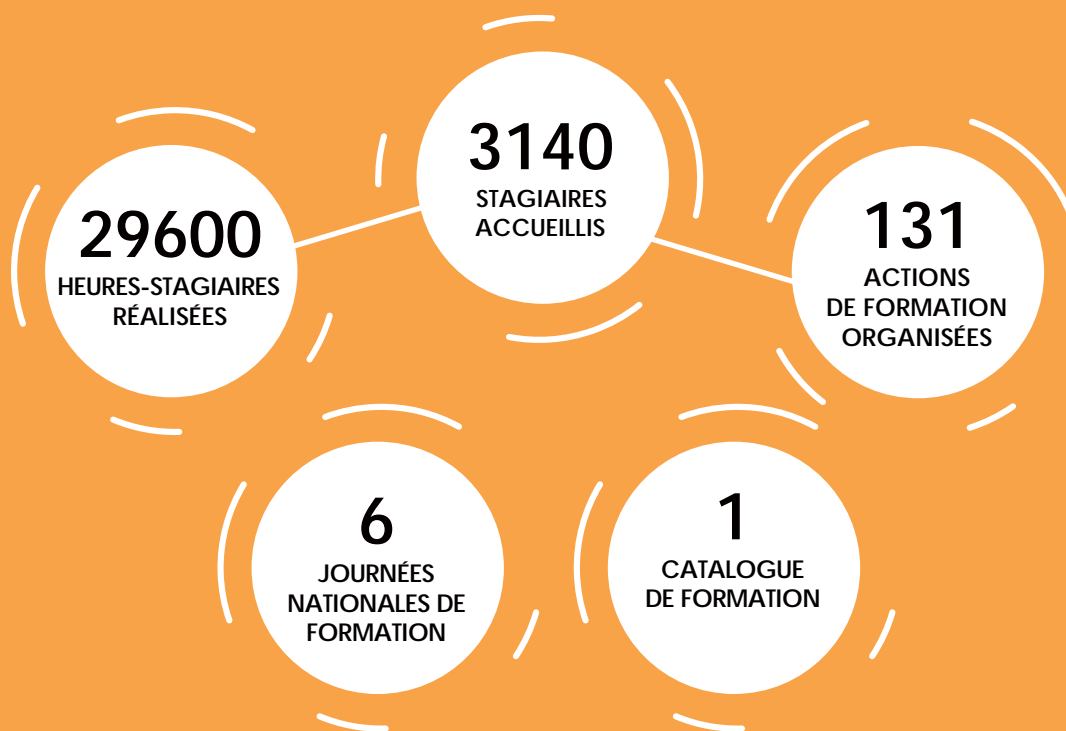
0.5



FORMER

UNE OFFRE DE FORMATION PLURALISTE
POUR LES PROFESSIONNELS
ET LES ADMINISTRATEURS

Chiffres-clés 



LES THÉMATIQUES NOUVELLES DE FORMATION CONÇUES EN 2017

L'année 2017 est marquée par la nécessité d'ajustements en termes d'organisation, de structuration de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale, de modalités de gouvernance, ou encore d'évolution des pratiques professionnelles.

Soucieuse de permettre à ses adhérents de mieux comprendre les enjeux actuels et de saisir les opportunités, la FEHAP a organisé son offre de formation autour de thématiques nouvelles :

- Acheter des travaux dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Délégation de gestion et d'exploitation et mandat de gestion : pourquoi ? comment ?
- Mieux connaître « la médecine de ville » pour mieux travailler ensemble
- Comment élaborer son projet médical en SSR ?
- AGGIR : fiabiliser son codage
- Prévention et gestion des impayés en établissements pour personnes âgées
- Enfants et adolescents dans les services hospitaliers : adaptation et qualité de l'accueil
- Le statut juridique futur de votre organisme : association, fonds de dotation, fondation

- Dirigeants bénévoles et directeurs salariés : exercer une vigilance financière
- Les défis actuels de la laïcité



Un succès pour le cycle de formation infirmier/ère coordinateur/trice (IDEC)

En 2017, 16 professionnels ont participé au cycle de formation des infirmiers-ères coordinateurs-trices (Idec). Les échanges entre professionnels constituent un des fondements très appréciés de la formation. Qu'ils soient issus de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), de Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) ou d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), cette formation organisée sur 18 jours de mars à décembre, apporte une dimension d'ouverture supplémentaire et permet une mise en perspective de l'accompagnement des personnes âgées.

L'INSTITUT DE FORMATION SUPÉRIEURE DES CADRES DIRIGEANTS (IFSCD)

En 2017, l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants a changé de Président. Marie-Sophie Desaulle a succédé à Didier Roland Tabuteau à la présidence et s'est doté de nouvelles orientations.

L'IFSCD a été créé en 2001 afin d'accompagner les dirigeants de structures privées non lucratives face aux évolutions des secteurs sanitaire, social et médico-social en mettant en place des formations universitaires de qualité, initiales, diplômantes et continues, adaptées à leurs besoins. L'enjeu est aussi de perpétuer à travers eux un « esprit FEHAP » et les valeurs du secteur privé non lucratif.

L'Institut se donne aujourd'hui comme ambition de créer ou renforcer le lien entre laboratoires de recherche universitaires et adhérents de la FEHAP.

Pour favoriser ces passerelles entre le monde de la recherche universitaire et celui des adhérents de la FEHAP, plusieurs

grands axes apparaissent tels que continuer à poursuivre le développement de la formation des acteurs du secteur privés non lucratifs de la protection sociale : gouvernance politique (administrateur), administrative (direction) et médicale (Commission médicale d'établissement) qui doivent être au fait de l'évolution des pratiques pour les porter dans leurs structures.

Un deuxième objectif est de favoriser les travaux de recherche en définissant une problématique pluriannuelle avec les adhérents FEHAP et mobiliser les universitaires.

Par exemple l'IFSCD pourra recueillir et valoriser des travaux de recherche sur une problématique identifiée, proposer des terrains de recherche à des universitaires en leur facilitant l'accès à des bases de données ou en leur proposant des terrains d'investigation.

JOURNÉES NATIONALES DE FORMATION



La FEHAP a poursuivi l'animation de journées de formation de des sujets spécifiques. En témoignent les grands rendez-vous ont marqué l'année 2017 :

Journée nationale de l'Institut de Formation des Cadres Dirigeants

Cette journée annuelle organisée la veille du Congrès de la FEHAP a réuni près de 80 personnes sur le thème « Faire vivre les parcours de santé : enjeux et perspectives ». L'intégration d'un point de vue réflexif sur le parcours a été portée par la mère d'un enfant en situation de handicap. Les apports de deux directeurs et de professionnels (médecin, éducatrice spécialisée) ont contribué à l'échange et à la mutualisation d'expériences et de pratiques.

L'université de Printemps des Administrateurs

Organisée chaque année autour de l'Assemblée générale de la FEHAP, l'Université de Printemps des Administrateurs donne la parole aux administrateurs pour favoriser les échanges et le partage de connaissances. En 2018, près de 200 participants ont pu échanger sur le thème des nouvelles formes de financement des organisations privées non lucratives et bénéficier d'un travail d'analyse et de réflexion appuyé sur des concepts permettant d'éclairer l'histoire financière du secteur.

Journée « Associons nos savoirs »



En matière de formation, la FEHAP a également porté en 2017 une action forte autour de la promotion de la démocratie en santé par la participation des usagers à la formation initiale et continue des professionnels. Cette action s'est concrétisée par une journée d'études en décembre intitulée : « Associons nos savoirs », qui a rassemblé 200 participants à Paris.

Panorama de l'actualité sociale :

La Direction des Relations du Travail de la FEHAP a réuni, à l'occasion du rendez-vous annuel consacré au panorama de l'actualité sociale (droit du travail et CCN 51) près de 300 adhérents.

Journée consacrée aux ordonnances Macron

La Direction des Relations du Travail (DRT) a organisée une journée nationale intitulée « Réforme du droit du travail par ordonnances – Quels impacts dans le secteur sanitaire, social et médico-social ? » réunissant 180 participants et décliné en régions des temps d'information sur les dernières évolutions liées aux ordonnances dans un souci de plus grande proximité vis-à-vis des adhérents.

Journée consacrée aux établissements et services accueillant des personnes âgées

L'entrée en vigueur en 2017 de plusieurs textes réglementaires issus des grandes lois de 2016, s'est accompagnée de changements majeurs pour les établissements et services pour personnes âgées. Ce rendez-vous annuel de formation a réuni près de 80 gestionnaires autour du thème « Quel cap pour les établissements et services accueillant des personnes âgées ? Défis et opportunités » dans un objectif de valorisation de la transversalité de l'activité des adhérents FEHAP.

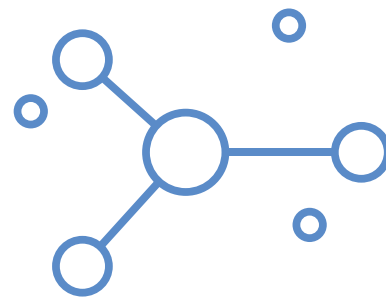
Journée nationale SSR

L'année 2017 a marqué un tournant pour les établissements SSR avec la mise en œuvre de la réforme du financement. La FEHAP a poursuivi son engagement pour accompagner ses adhérents dans cette transition. La journée nationale « Actualités et enjeux du SSR pour 2018 et au-delà » qui a réuni 260 participants a fait le point sur les principaux enjeux du secteur avec les représentants du ministère et de l'ATIH. Elle a permis d'approfondir d'autres sujets d'ordre stratégiques tels que les évolutions de l'offre dans la perspective des projets régionaux de santé ou encore l'organisation à mettre en place pour maîtriser la chaîne d'information et le codage de l'activité de son établissement.

Séminaire sur l'articulation entre HAD et services à domicile

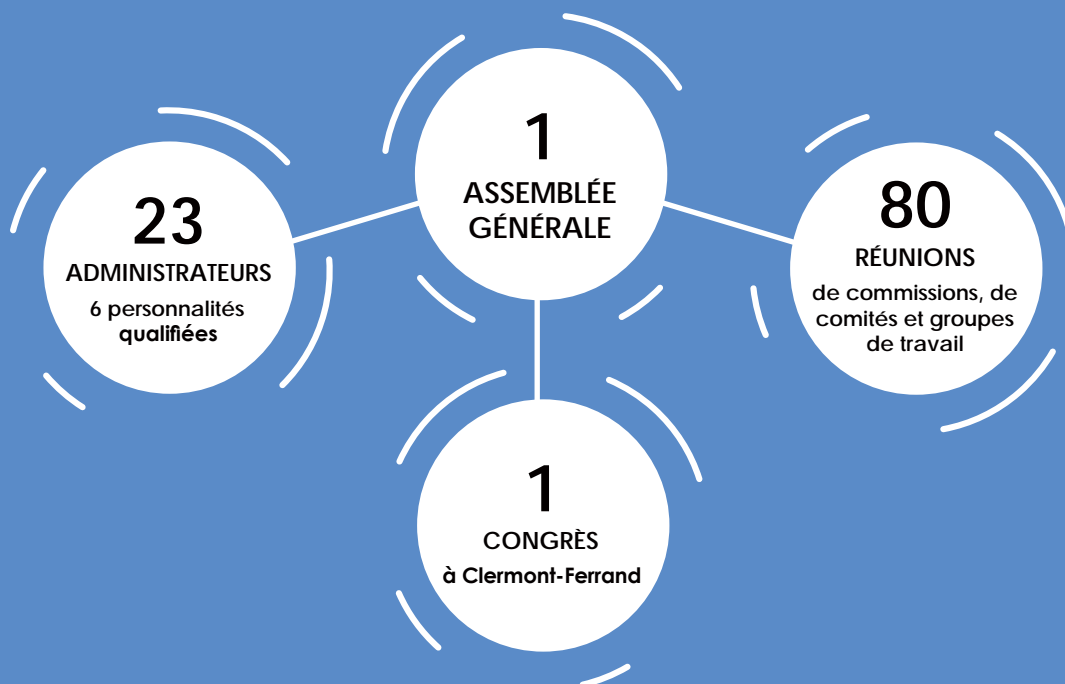
La FEHAP a organisé un séminaire sur l'articulation entre HAD et services à domicile dans l'un de ses établissements adhérents : La Châtaigneraie à Menucourt (95). Avec de nombreux intervenants, cette journée a permis de mettre en perspective les principaux enjeux d'évolutions de l'HAD, d'analyser les zones de redondance et les zones de complémentarité pour créer des synergies entre de ces différents acteurs.

06



LA FEHAP ET SON RÉSEAU

Chiffres-clés 





LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE LA FEHAP

La gouvernance associative de la FEHAP repose sur plusieurs organes ayant chacun un rôle précis :

Le Bureau

Organe de préparation et d'exécution des décisions du Conseil d'Administration, élu pour deux ans, il s'est réuni à 5 reprises en 2017 et une fois en séminaire.

Il est composé de 8 membres au 31 décembre 2017.

Le Conseil d'administration

Composé d'élus pour 6 ans et de 6 personnalités qualifiées, renouvelables par tiers tous les deux ans, par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2017. Les membres qui le composent sont bénévoles et ont la qualité d'administrateur. Depuis 2008, le Conseil d'Administration est présidé par Antoine Dubout.

Il est composé de 24 administrateurs au 31 décembre 2017.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2017

Antoine DUBOUT	<i>Président</i>	Fondation Hôpital Saint Joseph
Philippe JOURDY	<i>Secrétaire Général</i>	A.S.E.I.
Francis MOREL	<i>Trésorier</i>	CŒuvre Sociale Protestante La Vacquinière
Alain CARREE	<i>Vice Président</i>	Les PEP 22
Jean-Louis GARCIA	<i>Vice Président Délégué</i>	APAJH
Claude MEUNIER	<i>Vice Président</i>	Association ARDEVIE
Magali DEWERDT	<i>Vice Président</i>	ALGEEI
Michel CARON	<i>Vice Président</i>	ALEFPA
Philippe REMER	<i>Administrateur</i>	Association de la Maison de Santé Protestante
Jean-Pierre MERCIER	<i>Administrateur</i>	OHS
Eric BLANCHET	<i>Administrateur</i>	L'ADAPT
Isabelle SANTESTEBAN	<i>Administrateur</i>	ADSSID
Renaud COUPRY	<i>Administrateur</i>	Association "La Chataigneraie" Bois de l'Orient
Jean-Nicolas FICHET	<i>Administrateur</i>	Fondation John Bost
Benoît DOLLE	<i>Administrateur</i>	Fondation Hopale
Sidonie BOURGEOIS	<i>Administrateur</i>	Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble
Brigitte BRAME	<i>Administrateur</i>	ARPIH
Prosper TEBOUL	<i>Administrateur</i>	APF
Bernard VERRIER	<i>Administrateur</i>	Association l'Elan Retrouvé
Bernard CALON	<i>Administrateur</i>	OHS
Patrick GAILLET	<i>Administrateur</i>	Fondation Infirmerie Protestante de Marseille
Christophe MATRAT	<i>Administrateur</i>	Fondation Vincent de Paul
Michel COUHERT	<i>Administrateur</i>	GHMF
Eric CHENUT	<i>Personnalité Qualifiée</i>	FNMF
Laurence LUQUEL	<i>Personnalité Qualifiée</i>	
Philippe DENORMANDIE	<i>Personnalité Qualifiée</i>	MNH Group
Dominique DIAGO	<i>Personnalité Qualifiée</i>	Groupe AHNAC
Jacques METAIS	<i>Personnalité Qualifiée</i>	Fondation Santé Service
Denis PIVETEAU	<i>Personnalité Qualifiée</i>	Conseil d'État

Délégations régionales

La FEHAP est composée de 15 délégations régionales chacune composée de bénévoles, administrateurs ou directeurs d'établissements ou de services représentant aussi bien les différents secteurs et champs d'activité des structures adhérentes que les territoires de santé.

Les membres de la délégation régionale sont élus pour 6 ans

en Assemblée régionale et leur mandats sont renouvelables par tiers tous les 2 ans. Le délégué régional, les délégués adjoints, les délégués départementaux et le trésorier sont élus au sein de la délégation. Ces mandats sont confirmés par le Conseil d'administration de la FEHAP.

En 2017, 70 réunions de délégation régionale ont eu lieu sur le territoire.

L'Assemblée générale

Regroupant l'ensemble des adhérents de la FEHAP, elle a pour objectif de prendre connaissance, débattre et voter les rapports moral et financier préparés par le Conseil d'administration. Aussi, elle a pour charge d'approuver les comptes de l'exercice clos ainsi que le budget et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

Le 29 mars 2017, la journée a commencé par un débat d'actualité, suivi d'une Assemblée générale extraordinaire qui a permis de faire évoluer les statuts de la fédération et de l'Assemblée générale statutaire. Lors de la matinée, la FEHAP est revenue sur sa plateforme politique 2017-2022. Les représentants des candidats à l'élection présidentielle sont venus débattre autour des propositions phares de la plateforme et ont livré leur vision de « la Santé et de la Solidarité de demain ».



Le Congrès annuel

Il rassemble à l'automne, administrateurs, dirigeants, institutionnels et partenaires du secteur.

Pour son 42ème Congrès, la FEHAP a proposé un thème dans l'air du temps, axé sur le sport, l'inclusion, la santé et le bien-être. Le privé non lucratif était en mouvement les 22 et 23 novembre à Clermont-Ferrand!

Cet événement annuel a été marqué par la présence de trois ministres : Agnès Buzyn, ministre de la Santé et des Solidarités, Laura Flessel, ministre des Sports et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées.

Neuf conférences plénières et conférences-débats avec plus de 40 intervenants ont permis d'aborder la richesse des théma-

tiques qu'il évoque : le sport et les maladies chroniques, le sport et la performance, l'activité physique au service des ressources humaines, le sport comme vecteur d'inclusion sociale, le sport et la réhabilitation, l'activité physique chez les personnes âgées...

En parallèle, des conférences majeures sur les actualités qui concernent l'avenir du secteur de la santé et des solidarités se sont tenues : projets régionaux de santé de deuxième génération, contractualisation dans le secteur médico-social, intelligence artificielle dans le champ de la santé, robotique et digital au domicile...

Ce Congrès était également l'occasion de pratiquer diverses animations sportives et de découvrir la région d'accueil, avec notamment une soirée de gala mémorable au cœur des volcans d'Auvergne.



La Direction générale de la FEHAP

Depuis mai 2017, Antoine Perrin est directeur général de la FEHAP. Il est responsable de la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'administration, du pilotage et de la représentation externe de la fédération.

Le siège, composé de 80 collaborateurs, est organisé en différentes entités dédiées au service de l'adhérent :

- Direction de l'offre de soins et de la coordination des parcours de santé
- Direction de l'autonomie et de la coordination des parcours de vie
- Direction des relations du travail
- Direction formation, de la vie associative et de l'innovation
- Direction de la communication
- Direction du réseau et des services institutionnels
- Observatoire économique, social et financier
- Conseiller systèmes d'information en santé
- Conseiller médical
- Chargés de mission basés en région



L'EXPERTISE DU RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Sur les grands sujets impactant les différents domaines du secteur sanitaire, social et médico-social, la FEHAP a mis en place des commissions, comités et des groupes de travail qui permettent d'échanger sur les enjeux, perspectives, évolutions et bonnes pratiques au sein des différentes spécialités. Les adhérents peuvent ainsi avoir accès à une information fine et précise concernant leur domaine d'activité :

Commissions nationales

- Commission Vie Associative (4 réunions)
- Commission Médecine-Chirurgie-Obstétrique
- Commission Soins de Suite et de Réadaptation (5 réunions et 1 journée nationale)
- Commission Santé Mentale (4 réunions et 1 séminaire)
- Commission Adultes Handicapés (3 réunions)
- Commission Enfance et Jeunesse (3 réunions)
- Inter-commission Enfance-Jeunesse & Adulte Handicapés (2 réunions)
- Commission Personnes Agées (4 réunions)
- Commission CCN 51 (8 réunions)
- Commission Formation (4 réunions)

Comités techniques et groupes de travail

- Comité Maladies Rénales Chroniques (5 réunions)
- Comité Technique HAD (5 réunions)
- Comité Technique Etablissements sous OQN (4 réunions)
- Groupe de recherche (4 réunions)
- Groupe des médecins-DIM (5 réunions)
- Groupe Directeurs (5 réunions)
- Groupe Crèches (3 réunions)
- Groupe «domicile» (4 réunions)
- Groupe CHRS (3 réunions)



LA FEHAP EN RÉGION

UNE ORGANISATION DÉCONCENTRÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

22

Chargés de mission salariés du siège en région

15

Délégations régionales animent la vie de la FEHAP en région et représentent les adhérents auprès des instances régionales

Antilles-Guyane

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val-de-Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Île-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Océan Indien

Pays de la Loire

Provence-Alpes-Côte-D'azur



L'ACTIVITÉ DES RÉGIONS EN 2017

NORMANDIE

 **186** structures adhérentes

 **+7** adhésions

 **5** réunions de la DR

 **18** membres

CENTRE-VAL DE LOIRE

 **140** structures adhérentes

 **+7** adhésions

 **2** réunions de la DR

 **16** membres

ÎLE-DE-FRANCE

 **806** structures adhérentes

 **+41** adhésions

 **7** réunions de la DR

 **24** membres

BRETAGNE

 **205** structures adhérentes

 **+5** adhésions

 **6** réunions de la DR

 **16** membres

PAYS-DE-LA-LOIRE

 **361** structures adhérentes

 **+12** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **16** membres

NOUVELLE-AQUITAINE

 **519** structures adhérentes

 **+114** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **21** membres

OCCITANIE

 **487** structures adhérentes

 **+26** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **18** membres

CORSE

 **18** structures adhérentes

 **+1** adhésion

 **3** réunions de la DR

 **8** membres

HAUTS-DE-FRANCE

 **287** structures adhérentes

 **+4** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **18** membres

GRAND-EST

 **594** structures adhérentes

 **+79** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **21** membres

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

 **161** structures adhérentes


 **+3** adhésions

 **5** réunions de la DR

 **18** membres

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

 **436** structures adhérentes

 **+24** adhésions

 **8** réunions de la DR

 **18** membres

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

 **221** structures adhérentes

 **+6** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **17** membres

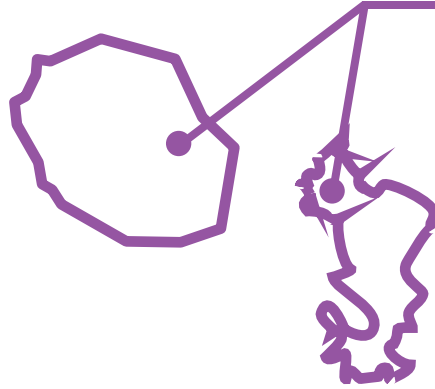
OCÉAN INDIEN

 **115** structures adhérentes

 **+3** adhésions

 **11** réunions de la DR

 **18** membres



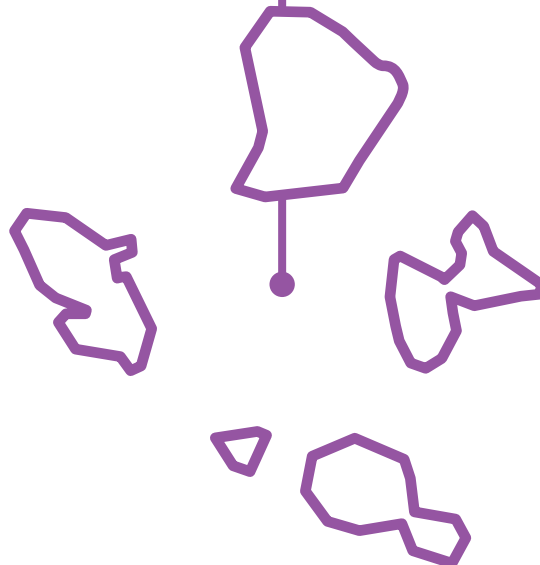
ANTILLES-GUYANE

 **38** structures adhérentes

 **+2** adhésions

 **4** réunions de la DR

 **10** membres



ANTILLES-GUYANE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Cette année fut marquée par la poursuite de l'installation des nouvelles Collectivités Territoriales en Martinique et en Guyane. Mise en place non sans difficultés avec la tarification différenciée et des Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses (EPRD) mais dont préconisations de la FEHAP sur ces sujets ont été suivies d'effet. Un travail important sur le PRS II a été conduit par le représentant de la FEHAP et président de la Commission Spécialisée de l'Offre de Soins (CSOS) à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Martinique et la Présidente de la Commission des Usagers de la Guadeloupe (FEHAP également) aboutissant à des propositions concrètes au profit des usagers du système de Santé.

Le positionnement de la FEHAP comme acteur majeur auprès des autorités a permis de fédérer les institutions sanitaires et médico-sociales dans le cadre de certaines actions telles que la défense des contrats aidés. Après des rencontres avec le cabinet de la ministre du Travail Muriel Penicaud, elles ont pu obtenir le renouvellement intégral des contrats aidés pour ces départements. La délégation régionale a été active au sein du groupe de travail sur la Stratégie de Santé d'Outre-Mer et les Plateformes territoriales d'Appui (PTA) ainsi que sur la mise en place du Schéma de l'Autonomie de la Martinique en tant que membre du comité de pilotage.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

En 2017, la délégation régionale a mis en place un groupe de travail « Directeur » et un deuxième sur la tarification différenciée afin d'être force de proposition auprès des collectivités territoriales. Elle a tenu deux Assemblées Régionales en 2017.

Deux formations ont été organisées, l'une sur l'actualité du Droit social et de la Convention Collective et l'autre sur le « Projet de Vie ». La première réunissant pas moins d'une quarantaine de participants. La FEHAP Antilles-Guyane travaille à la mise en place d'un véritable plan de formation régional avec en priorité un cycle de formation pour le métier d'infirmier coordinateur (IDEC).

Les Cyclones IRMA et MARIA ont causé beaucoup de dégâts dans les îles mais fort heureusement les établissements en ont que peu souffert. Enfin, le Centre Basse Vision de Basse-Terre en Guadeloupe et le Centre d'accueil de jour « Man Yaya » en Martinique ont rejoint la fédération, renforçant la présence de la FEHAP sur ces territoires.

Délégation régionale FEHAP Antilles-Guyane

👤 Délégué régional: **Jean-Michel SYMPHOR**

📍 Logis Saint-Jean, 6 rue Nérée Peria, 97215 Rivière-Salée ✉ logis.saint.jean@wanadoo.fr 🐦 @FEHAPAG

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Interlocuteur reconnu, la FEHAP en Auvergne-Rhône-Alpes est identifiée comme force de proposition par les pouvoirs publics et les acteurs institutionnels partenaires. Grâce à l'implication de ses représentants, référents sectoriels, départementaux et Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), et à la dynamique régionale impulsée, la FEHAP est présente dans l'ensemble des instances de démocratie sanitaire et groupes de travail. Elle participe activement au débat public pour promouvoir et défendre les intérêts du secteur et de ses adhérents.

En 2017, plusieurs dossiers ont appelé un engagement de la FEHAP tels que l'élaboration du Projet Régional de Santé 2 (participation aux groupes de travail avec des contributions ciblées et concertées entre les adhérents), le lobbying institutionnel et parlementaire (CITS, PLF, PLFSS, exonération de la taxe d'habitation des EHPAD), la réforme de la tarification SSR et EHPAD, l'enjeu de la formation professionnelle et la représentation à l'OPCA, le CPOM pour le médico-social.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

En Auvergne-Rhône-Alpes, la FEHAP propose des rendez-vous réguliers qui concourent au renforcement du réseau et à la visibilité de la fédération :

- L'Assemblée Régionale a permis de faire le point sur la première année en « grande région » et a marqué le lancement des travaux d'innovation en partenariat avec l'IFROSS et Nov'ap.
- Les groupes thématiques ponctuent la dynamique régionale : personnes âgées, personnes handicapées, soins de suite et réadaptation, etc.
- L'action territoriale se renforce avec les réunions départementales, les rencontres avec les conseils départementaux, les élus et les GHT.
- Les Rencontres Ressources Humaines à Clermont-Ferrand et Lyon donnent lieu à des partages d'expérience, des points d'actualité et des interventions d'experts.
- Le « Réseau Audits Croisés » impulsé par le groupe Qualité a lancé des audits entre les structures dans un esprit de bienveillance et d'amélioration continue.
- La réflexion éthique se poursuit avec en 2017 la 3^e journée d'échanges sur l'éthique relationnelle.
- Dans le cadre du Collège des Administrateurs, les Présidents et administrateurs de la région bénéficient d'un temps de rencontre dédié avec la question posée en 2017 des leviers à activer pour pérenniser l'activité des organisations : stratégie, mécénat, formes juridique.
- RSE : la FEHAP ARA prend part aux travaux de l'ADEME sur la création d'un « réseau santé environnement » avec la FHF et la FHP.
- En lien avec le thème du Congrès « Sport, Inclusion, Santé, Bien-Être », la délégation régionale a donné « Rendez-vous aux Sometts » du Puy de Dôme, du Col de Malval et du Semnoz, aux usagers, patients, professionnels, administrateurs et bénévoles des établissements adhérents pour promouvoir le développement de l'activité physique, sportive et de bien-être et partager un moment de convivialité. Elle s'est particulièrement investie dans la préparation du Congrès 2017 de Clermont-Ferrand.
- La formation n'est pas en reste avec des sessions décentralisées en fonction des demandes.

Délégation régionale FEHAP Auvergne-Rhône-Alpes

👤 Déléguée régionale: **Dominique MONTÉGU** / 👤 Délégué régional adjoint: **Bernard BAYLE**

📍 Permanence Lyon : CH Saint-Jean de Dieu, 290 route de Vienne, BP8252 69355 Lyon Cedex 08

📍 Permanence Clermont-Ferrand : Aura Santé, rue Marie Marvinat, CS 10001 Cébazat, 63360 Gerzat ✉ auvergne-ra@fehapp.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

En 2017, la FEHAP Bourgogne Franche-Comté souligne la qualité du travail de co-construction entre l'ARS et les représentants des professionnels dans le cadre du Plan Régional de Santé et de la réflexion sur les parcours. L'étape essentielle qui se joue maintenant repose sur une mobilisation accrue des acteurs du secteur privé à but non lucratif dans une volonté territoriale collective qui doit décliner les orientations stratégiques régionales issues des groupes de travail. La construction d'une stratégie territoriale est essentielle avant la mise en œuvre par l'ARS de ses outils de régularisation (contractualisation, CPOM...) La délégation régionale déploie également son énergie dans les rencontres avec les élus régionaux pour les convaincre de l'importance d'une politique cohérente de santé.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

La délégation Régionale Bourgogne Franche Comté, est constituée de 18 membres. Le Délégué Régional, Loïc GRALL est accompagné dans ses missions par 3 Délégués Régionaux Adjointes et 8 Délégués Départementaux.

En collaboration avec les chargées de mission, la délégation régionale anime la vie de la FEHAP. Retenons parmi les temps forts en 2017 :

- L'Assemblée régionale avec présence d'Antoine Perrin, Directeur Général de la FEHAP
- Une journée consacrée à la e-santé à ses enjeux et perspectives
- Une journée en partenariat avec l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uriopss) sur la «Politique du handicap et la réponse adaptée pour tous»
- La poursuite du travail engagé notamment par le biais des groupes de travail : «Personnes Agées», «Ressources Humaines», «Soins de Suite et de Réadaptation».

Délégation régionale FEHAP Bourgogne-Franche-Comté

♿ Délégué régional: **Loïc GRALL** / ♿ Délégués régionaux adjoints: **Thierry BARBON, Philippe BUCHERET, Philippe MARCEL**

📍 Fondation Arc en Ciel, 44A rue du Bois Bourgeois, 25200 MONTBELLARD ✉ bfc@fehap.fr

BRETAGNE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Interlocuteur reconnu dans ses relations avec les autorités de tarification et de contrôle (ARS, Conseils départementaux), la FEHAP Bretagne est également présente dans l'ensemble des instances de démocratie en santé.

En 2017, elle s'est particulièrement investie dans le suivi de dossiers structurants pour ses adhérents : CITS, réforme du financement des établissements SSR, CPOM médico-sociaux, Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficié des Soins (CAQES), campagnes budgétaires, la taxe d'habitation, achats, etc.

La FEHAP Bretagne a également renforcé en 2017 la démarche active de rencontres avec les parlementaires bretons initiée fin 2016 afin de les mobiliser de manière durable sur les enjeux du secteur privé non lucratif.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

Une Assemblée régionale a été organisée sur le thème de l'innovation, avec une conférence-débat «Prêts pour la disruption?», animée par Frédéric Frery, Professeur de stratégie. D'autres actions et événements ont été lancés en 2017 :

- Une rencontre régionale avec le Directeur Général Antoine Perrin
- Une rencontre en inter-commission médico-sociale avec l'ARS sur les parcours
- La poursuite des travaux en commissions et groupes régionaux : RH, parcours de la personne âgée, etc.
- Une rencontre interrégionale autour de la réforme du financement SSR en collaboration avec la FEHAP Pays de la Loire, avec la participation de Françoise Durandière, Conseiller médical de la FEHAP et de Pierre Métral, Médecin DIM
- Le lancement d'une démarche-projet sur les coopérations inter-établissements en Ile-et-Vilaine
- La participation au conseil d'administration de SARA Grand Ouest
- L'organisation de 5 sessions de formations : achats, EPRD et analyse financière
- Une équipe-projet constituée en vue de l'organisation du Congrès FEHAP 2018 à Rennes
- Une démarche de renforcement de la relation adhérent initiée au dernier trimestre

Délégation régionale FEHAP Bretagne

♿ Délégué régional: **Bernard CALON** / ♿ Délégués régionaux adjoints : **Hélène BLAIZE** et **Jean-Michel FRIZJER**

📍 1 boulevard de la Boutière, CS86846, 35768 Saint-Grégoire ✉ bretagne@fehap.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Interlocuteur reconnu et privilégié, la FEHAP Centre-Val de Loire participe activement au débat public. Elle est ainsi présente dans l'ensemble des instances de la branche professionnelle, la démocratie sanitaire, les comités de pilotage des schémas départementaux et est par ailleurs très active au sein des différentes commissions émanant de l'Agence Régionale de Santé et/ou des conseils départementaux. A ce titre, elle s'attache à promouvoir le secteur privé non lucratif et à défendre les intérêts de ses adhérents.

En 2017, elle a ainsi particulièrement suivi un certain nombre de dossiers structurants pour ses adhérents en lien avec les parlementaires de la région, les conseils départementaux et l'Agence Régionale de Santé : le projet régional de santé 2, le crédit d'impôts sur la taxe sur les salaires, les rapprochements et regroupements d'associations gestionnaires, la responsabilité des directeurs, les systèmes d'information, la télémédecine, la santé mentale, etc.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

Des actions transversales et thématiques ont marqué cette année 2017 :

- L'Assemblée Régionale, temps fort de la FEHAP en région, avait pour thème la responsabilité des directeurs d'établissements et a permis la cooptation de nouvelles personnes au sein de la délégation régionale.
- Le séminaire de la délégation régionale portant sur le développement de la fédération en région.
- La poursuite du groupe RH qui avait été initié en décembre 2016,
- Des rencontres régionales thématiques, un forum et la participation à la semaine d'information sur la santé mentale, en partenariat, avec d'autres organismes gestionnaires, unions ou fédérations.
- L'organisation de deux formations en région : l'EPRD médico-social et la paie dans la CCN 51.

Délégation régionale FEHAP Centre-Val de Loire

👤 Délégué régional : **Bruno PAPIN**

📍 Centre Bois Gibert, rue de Bois Gibert, 37 510 Ballan-Miré ✉ delegue.centre@fehap.fr 🐦 [@FEHAP_CentreVDL](https://twitter.com/FEHAP_CentreVDL)

CORSE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

La première délégation Corse, élue en mars, s'est donnée en 2017 comme priorité d'affirmer la présence de la FEHAP sur l'île auprès des institutionnels et partenaires. Elle a complété sa représentation dans les instances régionales et les groupes de travail, notamment ceux en lien avec le PRS2. Elle a rencontré le Directeur général de l'ARS et les Présidents des Conseils départementaux afin d'instaurer un dialogue et défendre les intérêts des adhérents et du privé non lucratif, notamment sur des sujets comme le CITS. Elle a également mené des actions auprès des parlementaires, en lien avec le PLF et le PLFSS et s'est attachée à faire connaître sa volonté d'être un acteur incontournable dans l'élaboration des politiques locales, en faisant parvenir un courrier et les fiches élaborées dans le cadre de la consultation de la Stratégie Nationale de Santé, à chaque tête de liste aux élections territoriales de décembre.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

Le travail de redynamisation du réseau s'est poursuivi en 2017 avec des rencontres d'adhérents afin de bien repérer les besoins et les problématiques de chacun et l'organisation de différents événements :

- 2 rencontres de l'ensemble des adhérents
- 1 réunion sur la thématique « RH »
- 1 assemblée régionale avec l'organisation d'une table ronde sur la politique sanitaire et médico-sociale locale, ouverte aux acteurs privés non lucratifs locaux, les élections et l'installation de la première délégation Corse de la FEHAP
- Participation des adhérents du secteur sanitaire à une rencontre organisée en PACA
- Présentation d'un dossier aux Trophées de l'innovation FEHAP
- La délégation régionale a travaillé sur son projet stratégique et en a informé l'ensemble des adhérents. Le lien avec la délégation PACA est entretenu, notamment sur la mutualisation de certains événements ; il se développe également dans cet esprit avec les autres délégations du sud de la France.

Délégation régionale FEHAP Corse

👤 Déléguée régionale : **Nicolette ALBERTINI CLONNA (par intérim)**

📍 A Funtanella, Fontaine des Prêtres, Route d'Alata, 20090 Ajaccio ✉ muriel.dume@fehap.fr

GRAND-EST

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

La FEHAP Grand-Est relaie les positions de la fédération auprès des autorités et des élus mais aussi en menant une veille active sur les problématiques régionales : réunions avec le directeur général de l'Agence Régionale de Santé (réformes tarifaires, PRS2, etc.), ainsi que des rencontres avec les conseils départementaux et les élus locaux afin de les sensibiliser sur les enjeux impactant nos secteurs (CITS, taxe d'habitation, contrats aidés, etc.). La FEHAP Grand-Est a su créer une dynamique pertinente en étant à l'écoute constante de ses adhérents et de la singularité des territoires grâce à la mise en place des délégations départementales, véritable relais entre le local et la grande région. Elle n'a cessé d'impulser et de porter les positions de la fédération en siégeant dans de nombreuses instances : commissions et groupes de travail FEHAP, CRSA, comités et commissions de l'ARS (PRS2, appel à projets, COMESA, etc.), CDCA, Conseil de surveillance IRTS, réunions ARS des fédérations médico-sociales et sanitaires, groupe contacts GHT etc.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

La FEHAP Grand Est organise périodiquement des rencontres entre adhérents avec l'appui de référents et membres des commissions nationales FEHAP favorisant le partage d'expériences ainsi que la diffusion d'informations :

- Commissions et groupes de travail (RH, personnes âgées, personnes handicapées, enfance et jeunesse, SSIAD et services apparentés du domicile, sanitaire, crèches), réunions départementales et interdépartementales
- Petit déjeuner avec UNIFAF sur la formation
- Journées thématiques : conférence «Éthique et management : regards croisés», Mois de l'ESS «Le Bénévolat aujourd'hui et demain?», rencontres Achats, rencontre avec le nouveau directeur général de la FEHAP, rencontre sur les ordonnances Macron, la formation professionnelle et le retour d'expériences innovantes en gestion des ressources humaines.
- 6 formations organisées en région : «Principes généraux de EPRD secteur SMS», «Fondamentaux d'une relation de travail soumise au droit du travail et de la CCN51», «La Paie dans la CCN51», «Analyse Financière : Comptables et Dirigeants».
- 6 candidatures d'adhérents aux Trophées de l'Innovation FEHAP 2017, dont 1 projet primé dans la catégorie «Coup de cœur»
- 1 séminaire des représentants et plusieurs réunions avec les adhérents pour rédiger le projet stratégique 2017-2022 FEHAP Grand Est.
- En 2017, la FEHAP Grand Est a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents des Associations départementales de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

Délégation régionale FEHAP Grand-Est

👤 Délégué régional : **Christophe MATRAT**

📍 Fondation Vincent de Paul, 15 rue de la Toussaint, 67000 STRASBOURG ✉ grand-est@fehapa.fr 🐦 @Fehap_Grand_Est

HAUTS-DE-FRANCE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Cette année 2017, la délégation FEHAP Hauts-de-France s'est accordée à toujours mieux représenter ses adhérents et défendre leurs intérêts en participant à l'ensemble des chantiers relatifs aux travaux de préparation du Projet Régional Stratégique (PRS) 2 (soit 17 thématiques) de l'Agence Régionale de Santé ; en assurant sa représentation au sein de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA), aux Conseils Territoriaux de Santé (CTS), aux Conseils Départementaux De La Citoyenneté Et De L'autonomie (CDCA), etc. Elle participe aux rencontres relatives à la formation professionnelle proposées par le conseil régional des Hauts de France.

En 2017, la délégation régionale a poursuivi un lobbying auprès des acteurs de tutelles et d'élus et sa présence à l'ensemble des sollicitations régionales et départementales. Elle interpelle de plus en plus fréquemment les élus, afin de mieux faire connaître le secteur privé non lucratif, ses intérêts et ses besoins, comme elle l'a fait cette année pour le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS). Parallèlement à sa participation à toutes les commissions nationales de la fédération, la délégation est présente à près d'une cinquantaine de commissions, groupes d'étude et travaux en région.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

La FEHAP Hauts-de-France a organisé son Assemblée régionale avec l'intervention de Claude Evin sur « Les différentes formes de coopération et de rapprochement des établissements sanitaires et médicaux sociaux : l'urgence du secteur privé non lucratif ». Elle a proposé plusieurs types d'événements :

- Les commissions RH et SSR qui se sont régulièrement réunies
- Un colloque relatif à la RSE réunissant près de 70 participants à Amiens
- Une rencontre sur le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins (CAQES)
- Une rencontre sur l'optimisation des transports : « Quelles innovations pour plus d'efficacité ? » avec un retour d'expérience sur la mise en place d'une nouvelle organisation proposant une plate-forme de régulation des transports sanitaires
- Une journée consacrée au secteur des personnes âgées avec les interventions de l'équipe médico-sociale du siège de la FEHAP
- L'organisation de formations portant sur le CPOM et l'EPRD
- L'élaboration d'une lettre d'actualité mensuelle

Délégation régionale FEHAP Hauts-de-France

👤 Déléguée régionale : **Corinne DARRE-BERENGER**

📍 Centre l'Espoir, 25 Pavé du Moulin, BP1 59260 Hellemmes ✉ hautsdefrance@fehapa.fr

ÎLE-DE-FRANCE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Cette année, la FEHAP Île-de-France a été particulièrement mobilisée sur le sujet du CITS. Des rencontres ont été organisées à ce propos avec les huit Conseils départementaux de la région et de nombreux parlementaires. Interlocuteur connu et reconnu, la délégation Île-de-France est présente dans l'ensemble des instances de la démocratie sanitaire et a participé et participe encore activement aux travaux pour la rédaction, la mise en œuvre et la détermination des critères d'évaluation du nouveau projet régional de santé de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

Afin d'entretenir un véritable dialogue de gestion, des rencontres régulières sont mises en place avec les équipes de l'ARS afin de défendre les projets, les intérêts des adhérents franciliens mais aussi les valeurs du secteur privé non lucratif. En 2017, la délégation a aussi suivi un certain nombre de dossiers: Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effizienz des Soins (CAQES), la réforme de la tarification SSR, la Permanence des soins en établissements de santé (PDES), le CPOM médico-social, les expérimentations en cours, le e-parcours, etc.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

De nombreux événements régionaux ont été organisés en 2017 en plus de l'assemblée régionale consacrée, cette année, à la place de la santé en Île-de-France à l'horizon 2030 au regard de l'évolution des besoins, des attentes et du Grand Paris. Les sujets des événements ont porté sur:

- La démarche RSE, notamment la responsabilité sociétale des structures dans l'économie sociale et solidaire,
- L'actualité du secteur personnes âgées avec un focus sur les réformes, la négociation des CPOM et la prise en charge des usagers souffrant de troubles psychiques en EHPAD,
- Les projets territoriaux de santé mentale en partenariat avec l'ADESM et la FHF IDF,
- La présentation et le recensement des attentes vis-à-vis du nouveau directeur général de la FEHAP,
- La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap,
- Le Service Civique avec la présentation du dispositif et des retours d'expériences d'adhérents et de jeunes volontaires déjà engagés dans la démarche,
- La réforme de la tarification des SSR,
- L'actualité du secteur des personnes en situation de handicap et sur la réforme de la tarification avec la présentation de la nomenclature SERAFIN,
- La participation aux 36 Heures Chrono organisées dans le cadre de la campagne «Faire avancer la santé numérique» avec la tenue d'un stand et l'intervention d'adhérents aux ateliers,
- Mais aussi l'animation du groupe de travail SSIAD.

En réponse aux attentes et aux besoins d'animation à un niveau plus proche des structures, la dynamique départementale a été développée avec l'organisation de 8 rencontres dans 5 départements différents.

Délégation régionale FEHAP Île-de-France

👤 Déléguée régionale: **Hélène ANTONINI-CASTERA** / 🧑 Délégué régional adjoint, référent MCO: **Christophe CATALA**

📍 179 rue de Lourmel, 75015 PARIS ✉ idf@fehapp.fr 🐦 @FEHAP_idf

NORMANDIE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

- **Démocratie en santé:** Participation aux instances (régionales, départementales) grâce auxquelles la voix et les intérêts des adhérents est portée. Participation aux groupes de travail et d'expertise dans le cadre de l'élaboration du Projet Régional de Santé.
- **Relations avec les pouvoirs publics:** Développement des relations avec les départements pour présenter le CITS, rencontre parlementaire et avec la direction générale de l'ARS pour partager les enjeux du secteur.
- **Groupements Hospitaliers de Territoire:** Mise en place de référents pour faciliter le dialogue avec les GHT et permettre aux adhérents de partager leurs projets et questions relatifs à cette reconfiguration de l'offre publique de santé.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

- **Projet stratégique:** Dans la lignée du projet stratégique national, la délégation s'est dotée d'un projet reprenant ses axes et objectifs de travail pour les 5 années à venir.
- **Groupes thématiques et sectoriels:** Les groupes thématiques et sectoriels ont permis des rencontres entre professionnels et/ou entre administrateurs autour de sujet d'actualités et de société. Ces réunions représentent un moment important de partage d'expériences et de pratiques.
- **Journée médico-sociale:** Cet événement a permis de faire des points d'actualités et techniques grâce à la venue de représentants de la direction médico-sociale de la FEHAP.
- **Venue d'Antoine Perrin en Normandie:** Nommé Directeur Général de la fédération en 2017, Antoine PERRIN est venu à la rencontre des adhérents pour qu'ils puissent lui faire part de leurs attentes vis-à-vis de la FEHAP.
- **Formation:** La formation «Analyse financière» a été délocalisée en région, permettant ainsi aux établissements d'accéder localement à l'offre de formation FEHAP.
- **«Osons le regroupement»:** La délégation est un acteur actif de ce collectif interfédéral privé non lucratif, qui propose un travail commun (démocratie sanitaire, Assises régionales annuelles).

Délégation régionale FEHAP Normandie

👤 Délégué régional: **Didier CHESNAIS** / 🧑 Déléguée régionale adjointe: **Bénédicte PEWZER**

📍 624 rue Faidherbe, 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF ✉ normandie@fehapp.fr 🐦 @FEHAP_NORMANDIE

NOUVELLE-AQUITAINE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

2017 a été marquée par le renouvellement de nombreuses instances régionales et départementales du fait du nouveau découpage régional et du lancement de projets régionaux structurants tels que le Projet Régional de Santé (PRS).

La FEHAP s'est ainsi fortement investie dans la promotion du secteur privé non lucratif et la représentation de ses adhérents à l'échelle départementale avec une participation aux Conseils Territoriaux de Santé (CTS) et aux Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). En Nouvelle-Aquitaine, la FEHAP a contribué aux travaux de plus de 20 groupes de travail dans le cadre du PRS pilotés par l'ARS. Tout au long de l'année, les représentants de la FEHAP ont poursuivi et amplifié leurs échanges réguliers avec l'ARS et les conseils départementaux renforçant ainsi la visibilité de la fédération et de ses adhérents.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

Lors de l'Assemblée régionale 2017, la délégation régionale FEHAP Nouvelle-Aquitaine a lancé officiellement la mise en œuvre de son Projet Stratégique Régional axé sur le service aux adhérents, aux citoyens et sur la reconnaissance de la fédération en tant qu'acteur connu et reconnu.

Eu égard au périmètre géographique de la région, une attention a été portée sur la proximité en renforçant le rôle et la coordination des 12 délégués départementaux et en développant des actions sur tous les départements. Les groupes de travail thématiques RH, SSIAD et EHPAD ont été poursuivis et de nouvelles journées régionales sur les thématiques SSR et Handicap ont été organisées avec succès. Le programme de ces journées en 2018 sera complété par une initiative sur le secteur personnes âgées. Parallèlement, 3 formations FEHAP ont été délocalisées en région à raison de 5 sessions réparties entre Bordeaux, Angoulême et Mont-de-Marsan. Enfin, en 2017, la FEHAP Nouvelle-Aquitaine a eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents, renforçant ainsi sa représentativité et permettant d'enrichir les échanges et les projets au sein du réseau.

Délégation régionale FEHAP Nouvelle-Aquitaine

👤 Délégué régional: **Daniel CAILLAUD**

📍 Hôpital suburbain du Bouscat, 97 avenue Georges Clemenceau, 33110 Le Bouscat ✉ nouvelleaquitaine@fehap.fr

OCCITANIE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

En 2017, la FEHAP Occitanie s'est particulièrement mobilisée sur les réformes importantes de notre secteur (tarification SSR, réforme tarifaire EHPAD, EPRD/CPOM médico-sociaux...) via :

- les instances de démocratie sanitaire, les comités des fédérations, les groupes de travail régionaux ou des rendez bilatéraux avec les autorités de tarification
- la mise en place d'un Comité des fédérations ARS secteur personnes âgées à la demande des fédérations
- une participation active aux travaux ARS sur la réforme de la modulation de la dotation annuelle de financement en psychiatrie.

La délégation régionale s'est fortement investie, avec l'appui de ses adhérents et de ses «référénts thématiques», dans le cadre de l'élaboration du PRS 2. Enfin, elle a été particulièrement active auprès des parlementaires et des conseils départementaux sur les problématiques liées au CITS, à la taxe d'habitation dans les EHPAD.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

En 2017, la FEHAP Occitanie a poursuivi une animation territoriale dynamique au service de ses adhérents.

Le projet stratégique régional 2017-2022 a été validé par les adhérents lors de l'Assemblée régionale.

Les groupes de travail existants (domicile, santé mentale, RH) ont poursuivi leurs travaux. Un groupe de travail « SSR Pédiatriques » a été lancé en octobre.

Trois réunions ont été organisées sur la réforme de la tarification en SSR.

L'animation sur les ressources humaines a aussi été renforcée afin de s'adapter à la grande région: 1ère journée sur les grandes actualités sociales avec la présence de la direction des Relations du Travail de la FEHAP, le 25 octobre à Narbonne, maintien du groupe de travail RH à Montpellier et de la journée annuelle RH sur Toulouse.

8 sessions de formations (analyse financière, paie dans la CCN51, AGIRR Pathos, achats).

Des réunions départementales organisées dans la plupart des 13 départements de notre grande région.

Dans le cadre du Congrès de la FEHAP, les adhérents de la FEHAP Occitanie ont été mis à l'honneur avec l'obtention d'un trophée de l'innovation et de nombreuses vidéos réalisées montrant les vertus de l'activité physique pour les personnes qu'ils accompagnent.

Délégation régionale FEHAP Occitanie

👤 Délégué régional: **Gérard DE BATAILLE**

📍 Perm. Montpellier (siège): 285 rue Mas Prunet, 34070 Montpellier 📍 Perm. Toulouse: 11 rue des Novars, 31300 Toulouse ✉ occitanie@fehap.fr

OCÉAN INDIEN

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

La FEHAP Océan-Indien (Réunion-Mayotte) participe activement à la promotion et à la défense du secteur privé non lucratif sur le territoire régional. Elle est présente dans plus de 20 instances commissions, comités ou groupes de travail tels que la CRSA, la commission des appels à projets ou encore le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie. Elle est active dans le fonctionnement des organismes de formation, de la santé au travail, de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), de la télémédecine ou encore de la Santé mentale. Le renouvellement des députés a été l'occasion de rencontres avec ceux de La Réunion. La délégation régionale a réussi à porter la voix de la fédération auprès de plus de la moitié des élus, permettant la reprise de propositions de la FEHAP via le dépôt de 13 amendements, pour le PLF et le PLFSS 2018, par les élus de La Réunion. Par ailleurs, mobilisée sur le sujet du CITS, elle a convaincu de l'importance d'apporter des éclaircissements par le biais de questions orales et écrites faites par des députés réunionnais.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

2017 a connu, outre les réunions de la délégation régionale mensuelles, celles du groupe RH bimestrielles et des commissions personnes âgées et art et culture. Avec 5 formations organisées sur l'année, ce sont plus de 110 stagiaires qui y ont participé.

Cette année a également vu la poursuite des travaux relatifs à la mise en œuvre de la Charte « Romain JACOB » avec l'organisation d'une première journée réunionnaise « Santé et handicaps » réunissant plus de 300 personnes. Cet événement initié et soutenu par l'ARS Océan Indien, le département et la ville de Saint-Denis, construit avec les associations de familles, usagers et les fédérations a été considéré comme exemplaire au niveau national par les intervenants de la journée, le Pr Axel Kahn et Pascal Jacob. 15 actions ont été proposées lors des ateliers et reprises par l'ARS dans le cadre des travaux pour le prochain projet régional de santé (PRS 2) Réunion - Mayotte. La FEHAP Océan Indien s'est également investie pour le mois de l'ESS 2017 en organisant l'événement « Partageons nos Rich'ESS » avec la présentation de personnalités et de structures marquantes de La Réunion et une table ronde « Rich'ESS professionnelles : des hommes et des parcours ».

Enfin, quatre dossiers ont été déposés pour les Trophées de l'innovation dont un a été primé « Coup de cœur du jury » : le projet « Nou Cour Com Zot : l'inclusion sociale par le sport » du pôle Edmond Albius de l'ALEFPA.

Délégation régionale FEHAP Océan Indien

👤 Délégué régional : **Christian BONNEAU**

📍 80 boulevard Hubert Delisle, 97410 Saint-Pierre, La Réunion ✉ cecile.ropero@fehap.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Interlocuteur reconnu et privilégié, la FEHAP Pays de la Loire participe activement au débat public. Elle est ainsi présente dans l'ensemble des instances de la démocratie sanitaire et est par ailleurs très active au sein des différents groupes de travail départementaux et régionaux. A ce titre, elle s'attache à promouvoir le secteur privé non lucratif et à défendre les intérêts de ses adhérents.

En 2017, la FEHAP Pays de la Loire a activement participé aux différents échanges et groupes de travail relatifs au PRS 2. Elle s'est également fortement mobilisée pour défendre le CITS. Pour ce faire, elle a rencontré cinq Conseils départementaux de la région.

Elle a par ailleurs souhaité renforcer et développer son action entreprise depuis 2 ans auprès des parlementaires de la région et a ainsi rencontré plusieurs députés et sénateurs. Ces temps d'échanges lui ont permis de présenter la FEHAP nationale, régionale, de défendre les amendements sur le CITS et la taxe d'habitation en EHPAD, et plus globalement d'évoquer les difficultés du secteur, en particulier des EHPAD.

FÉDÉRER, ANIMER, (IN)FORMER

En 2017, la FEHAP Pays de la Loire a organisé plusieurs événements à destination de ses adhérents :

- L'Assemblée régionale, temps fort de la FEHAP en région, a permis d'accueillir le nouveau Directeur Général de la FEHAP, venu échanger avec les adhérents sur leurs attentes. L'après-midi était consacré aux enjeux autour de la concertation régionale et des partenariats public/privé non lucratif.
- Le suivi de la réforme de la tarification en SSR avec deux temps forts : une rencontre régionale, animée par un conseiller de la FEHAP, axée sur la mise en œuvre de la Dotation Modulée à l'Activité (DMA) et ses incidences sur la campagne budgétaire 2017 et une rencontre inter-régionale organisée avec la FEHAP Bretagne, animée par les représentants régionaux de la commission nationale SSR, le Dr Françoise DURANDIERE, conseiller médical à la FEHAP et le Dr Pierre METRAL, expert DIM et conseiller stratégique chez RESAMUT.
- Deux formations relatives aux évolutions majeures dans le secteur médico-social, à savoir le CPOM et la mise en place de l'EPRD.
- Conception de deux rencontres régionales à destination des administrateurs et sur le thème des Ressources Humaines.

Délégation régionale FEHAP Pays-de-la-Loire

👤 Délégué régional : **Philippe MAHEUX**

📍 32 allée de la Bourgonnière, 44807 Saint-Herblain Cedex ✉ paysdelaloire@fehap.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Souhaitant être présente dans l'ensemble des lieux de décision, la FEHAP PACA poursuit une mobilisation toujours plus active auprès des acteurs institutionnels de la région. Ce dynamisme lui a permis d'être davantage identifiée et de gagner la reconnaissance de nouveaux acteurs clés, assurant ainsi une représentation et une défense des intérêts des adhérents toujours plus importante. Par ailleurs, en cohérence avec le projet stratégique régional de la délégation, le rôle des délégués départementaux a été réaffirmé et mieux structuré afin de renforcer la représentation et la défense des intérêts des adhérents sur les départements. La place du secteur privé non lucratif sur le territoire a également été renforcée par la mise en place d'une coordination régulière avec des acteurs associatifs non adhérents FEHAP.

FÉDÉRER, ANIMER, IN(FORMER)

En 2017, la FEHAP PACA a mené un certain nombre d'actions en faveur des adhérents, notamment :

- Deux assemblées régionales dont une assemblée extraordinaire : la première a fédéré les adhérents autour du thème des systèmes d'information et la seconde a été organisée à l'occasion du Tour des régions du nouveau Directeur Général de la fédération, Antoine PERRIN.
- La poursuite de la dynamique enclenchée au sein des différents groupes de travail régionaux : le groupe ressources humaines, personnes âgées, sanitaire, RSE, ainsi que le lancement de deux nouveaux groupes : un groupe qualité et un groupe d'appui composé de directeurs et d'administrateurs volontaires permettant la coordination et la mutualisation entre les adhérents.
- L'organisation de plusieurs formations en région sur l'analyse financière, la paie dans la CCN 51, les principes généraux de l'EPRD.
- La création de nouveaux partenariats, «intellectuels» et «financiers», permettant de soutenir et renforcer l'animation territoriale.
- La création d'une newsletter régionale permettant un relais régulier d'informations.

Deux établissements ont été primés pour leur projet lors de la remise des trophées de l'innovation de la fédération : la Clinique de Bonneveine Marseille et l'Hôpital privé Gériatrique les Sources à Nice.

Délégation régionale FEHAP PACA

👤 Délégué régional : **Jean-Luc DALMAS** 👤 Délégué régional adjoint : **Bernard MALATERRE**

📍 Hôpital Européen, Direction Générale, 6 rue Désirée Clary, 13003 Marseille ✉ celia.barbarisi@fehapa.fr ✉ astrid.aubanton@fehapa.fr



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

 www.fehap.fr

 179 rue de Loumel, 75015 PARIS

 01 53 98 95 00

